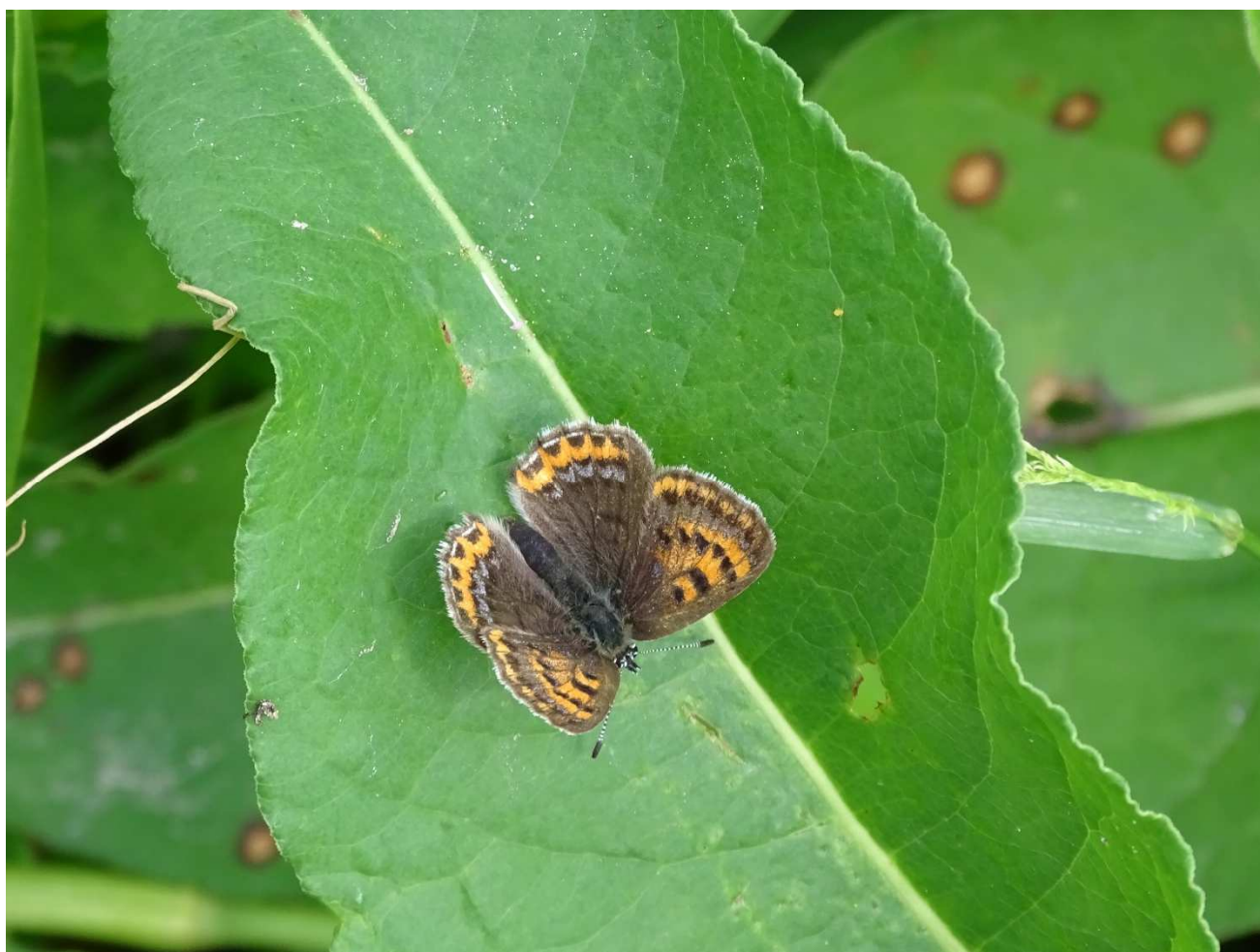




Réserve Naturelle Nationale BALLONS COMTOIS



Rapport d'activités et financier 2024

Sommaire

1. Connaissance et suivi continu du patrimoine naturel.....	4
1.1. Inventaire et suivi de la flore patrimoniale (opération 113).....	4
1.2. Inventaires de la cryptoflore (opérations 511 et 514).....	4
1.3. Suivi des rhopalocères, odonates et orthoptères (opération 111).....	5
1.4. Inventaire des hétérocères (opération 511).....	6
1.5. Suivi annuel du faucon pèlerin (opération 112).....	6
1.6. Suivi des chouettes d'altitude (opération 112).....	6
1.7. Suivi annuel du grand tétras (opération 331) et de la gélinotte des bois (opération 112).....	6
1.8. Suivi Temporel des Oiseaux Communs (opération 514).....	7
1.9. Etude des micromammifères en Forêt Domaniale (opération 514).....	7
1.10. Suivi des mammifères par piégeage photographique (opération 514).....	7
1.11. Suivi de l'état de conservation des habitats naturels (opérations 121, 132 et 231).....	8
1.12. Suivi nivologique (opération 514).....	10
1.13. Infos naturalistes en bref.....	10
1.14. Base de données Serena (opération 551).....	10
2. Interventions sur le patrimoine naturel	11
2.1. Gestion forestière courante (objectifs 21 et 22 du plan de gestion).....	11
2.2. Gestion pastorale (opération 124).....	15
2.3. Renouvellement du Plan de gestion des tourbières du Rossely (opération 131).....	16
2.4. Lutte contre les espèces végétales invasives (opération 242).....	16
2.5. Activités cynégétiques (opération 312).....	16
3. Gestion des fréquentations et des infrastructures.....	19
3.1. Mise en œuvre de la politique d'accueil (OMT 41).....	19
3.2. Gestion des infrastructures humaines (opérations 241 et 423).....	20
4. Surveillance du territoire et police de l'environnement (opération 422).....	23
4.1. Surveillance menée dans le cadre des financements DREAL.....	23
4.2. Surveillance pilotée par les autres services de police.....	24
4.3. Bilan de l'année 2024.....	24
4.4. Conclusions.....	25
5. Information des publics et ancrage local	26
5.1. Entretien et renforcement de la signalétique RNBC (opération 611 et 612).....	26
5.2. Médiation et éducation à l'environnement (opération 622 et 621).....	27
5.3. Communication (opération 612).....	30
5.4. Veille sur les mentions RNBC sur tous les supports (opération 613).....	30
6. Gestion administrative & relations avec les partenaires.....	31
6.1. Comité consultatif.....	31
6.2. Evaluation du plan de gestion 2015 - 2024.....	31
6.3. Mouvement de personnel.....	31
6.4. Formation du personnel.....	32
6.5. Autres relations partenariales et ouverture sur l'extérieur.....	32
7. Bilan financier 2024	33
8. Annexes	35

La Réserve Naturelle Nationale des Ballons Comtois, d'une superficie de 2260 ha se situe à l'extrême Sud du massif vosgien sur trois départements (Haute-Saône, Territoire de Belfort, Vosges). Recouverte à 95% par de la forêt de moyenne montagne, elle est la plus vaste réserve naturelle des Hautes-Vosges. Cet espace est composé de deux chaînons montagneux principaux séparés par la vallée du Rahin, et alimente quatre bassins versants. Il abrite une mosaïque de milieux et d'espèces fragiles : forêts de pentes, tourbières, chaumes, arnica, chouette de Tengmalm, pics... qui en font sa richesse.

L'Office National des Forêts et le Parc naturel régional des Ballons des Vosges ont été nommés gestionnaires de la Réserve Naturelle Nationale des Ballons Comtois, créée par le décret ministériel n° 2002-962 du 4 juillet 2002.

Cette mission leur a été confiée, après consultation du Comité Consultatif et avis des communes concernées, par M. le Préfet de Haute-Saône dans le cadre d'une convention.

La mise en œuvre de cette convention reste placée sous le contrôle de la Préfecture de Haute-Saône après avis du Comité Consultatif qui réunit les partenaires de la Réserve (collectivités, propriétaires, usagers, associations et scientifiques).

Ce rapport d'activités a pour objectif de présenter l'état d'avancement des différentes actions entreprises dans le cadre de la gestion de la Réserve naturelle des Ballons Comtois (cf. plan de gestion 2015-2024) au cours de l'année 2024.

1. CONNAISSANCE ET SUIVI CONTINU DU PATRIMOINE NATUREL

1.1. Inventaire et suivi de la flore patrimoniale (opération 113)

Sur la réserve naturelle, plusieurs espèces végétales méritent une attention particulière de la part des gestionnaires, étant donné leur degré de rareté et de menace à l'échelle de la Franche-Comté et du Massif Vosgien. Elles font par ailleurs pour certaines l'objet de plans de conservation régionaux, pilotés par le Conservatoire Botanique National de Franche-Comté (CBNFC-ORI).

- Polystic de Braun (*Polystichum braunii*) :

L'espèce n'a pas fait l'objet de suivi ou de prospections particulières cette année. Les gestionnaires restent attentifs à ce qu'aucun pied de cette espèce protégée nationalement ne soit détruit par des activités humaines sur la RNBC.

- Lycopode des Alpes (*Diphasiastrum alpinum*) :

Le suivi du Lycopode des Alpes a été effectué le 06/11/2024. Quatre placettes témoins et expérimentales (avec coupe plus ou moins forte de la callune) font l'objet de relevé à l'aide d'un cadre en bois (photos ci-contre). **Les résultats sont contrastés** en fonction des placettes : la placette témoin a vu le lycopode disparaître au fil des années, tandis que les placettes avec coupe totale ou partielle de la callune voient des effectifs stables ou en augmentation dans le temps et l'espace. Dans tous les cas, les espèces de lycopodes présentes au Ballon de Servance (*D. alpinum*, *L. clavatum*) semblent particulièrement sensibles aux épisodes de sécheresse estivale. C'est toute la singularité de ces espèces à la fois pionnière et souffrant des sécheresses : en termes de gestion, la recherche d'un habitat mi-ombragé en été (présence d'arbre apportant un ombrage à un moment de la journée) semble être la meilleure option pour un maintien à moyen terme. C'est dans ce sens que travaillent les gestionnaires au Ballon de Servance en maintenant une ambiance de pré bois.



- Orchis blanchâtre (*Pseudorchis albida*) :

L'espèce a été vue en plusieurs points du Ballon de Servance. Son habitat (prairie à nard raide) présente un état de conservation toujours favorable, mais les épisodes de sécheresses estivaux et récurrents incitent les gestionnaires à la prudence sur l'état de conservation de l'espèce à long terme.

- Camarine noire (*Empetrum nigrum*) :

Le stage effectué sur le Rossely en 2024 a permis de cartographier **2 taches de Camarine noire sur la tourbière, totalisant près d'une centaine de mètres carré**. Ce suivi surfacique sera pérennisé dans le prochain plan de gestion. Les gestionnaires ont effectué des recherches complémentaires concernant cette espèce sur d'autres tourbières de la RNBC, sans succès. A ce jour, seule la tourbière du Rossely semble abriter cette éricacée considérée comme rare et menacée à l'échelle du massif vosgien.

- Campanule à larges feuilles (*Campanula latifolia*) :

En complément de la (re)découverte de 4 pieds fleuris dans la parcelle 39 de la forêt domaniale de Saint Antoine, les gestionnaires ont découvert **35 pieds fleuris dans un éboulis à lunaire au nord du Ballon de Servance** coté vosgien, mais toujours dans la RNBC. Une découverte majeure pour cette espèce protégée régionalement, qui appelle à d'autres prospections dans les alentours du ravin du Luthier.

1.2. Inventaires de la cryptoflore (opérations 511 et 514)

1.2.1. Inventaire des bryophytes

Les inventaires des bryophytes ont été menés avec Denis Cartier qui intervient bénévolement sur la RNBC. Cette année, ce sont les parcelles situées au nord de la RNBC dans la forêt domaniale de Saint Antoine, qui ont été inventoriées. Au total, **187 espèces ont été identifiées**, dont 14 nouvelles espèces pour la RNBC pour la seule année 2024, dont certaines rares et menacées telle que *Anastrepta orcadensis* ! Ce travail important, car focalisé sur un groupe taxonomique à très fort enjeu sur la RNBC, sera poursuivi les prochaines années.

1.2.2. Inventaire mycologique

Une sortie a été organisée par la Société Mycologique du Pays de Montbéliard, représentée par Daniel Sugny, le 23 octobre 2024 dans la parcelle 62 de la Forêt Domaniale de Saint Antoine. Cette parcelle, où aucun passage en coupe n'est prévu sur la durée de l'aménagement, était particulièrement intéressante par ses milieux variés (sphagneux, rocheux et forestier) et la naturalité qui s'y retrouve. Ce sont ainsi **127 espèces de champignons** qui ont été identifiées, beaucoup trouvant refuge dans des micro-habitats humides, sur les berges de cours d'eau ou sur le bois mort. Plusieurs espèces à haute valeur patrimoniale et/ou typiques de ce type d'habitats ont été découvertes : *Boidinia furfuracea*, *Cortinarius ominusus*, *Fibroporia gossypium*, *Galerina pallidispora*, *Gymnopilus bellulus*, *Hebeloma birrus*, *Hydnum vesterholtii*, *Hygrophorocybe nivea*, *Inocybe sublilacina* ou encore l'emblématique pour la RNBC *Pleurocybella porrigens*. Finalement, 23 espèces nouvelles pour la RNBC ont été identifiées ! L'après-midi, c'est le secteur du plain janvier, toujours dans la forêt domaniale de Saint Antoine mais hors RNBC, qui a été prospecté : *Galerina caulocystidiata*, une espèce nouvelle pour la fonge comtoise, y a notamment été découverte !



Gymnopilus bellulus, typique des forêts à degré élevé de naturalité

1.3. Suivi des rhopalocères, odonates et orthoptères (opération 111)

• Les rhopalocères (papillons de jour)



Nacré de la canneberge

Le nacré de la canneberge (*Boloria aquilonaris*) est désormais suivi annuellement sur la tourbière du Rossely, selon un protocole défini dans le cadre du stage de master 2 réalisé sur le Rossely en 2024. Quatre zones de suivi ont été identifiées, qui sont parcourues 3 fois durant la période de vol optimal et dans des conditions météorologiques favorables. En 2024, les passages ont été effectués les 09/07/2024, 26/07/2024 et 09/08/2024 et ont permis de comptabiliser 5 individus. Un nombre qui peut sembler faible, mais qui reflète la petite surface d'habitat favorable combiné à un fort isolement populationnel, sans échange possible avec d'autres sous-populations.

Comme en 2023, le Ballon de Servance a fait l'objet de prospections dont l'objectif premier était de tenter de contacter le **cuivré de la bistorte** (*Lycaena helle*). Et quelle bonne surprise en 2024 de découvrir pour la première fois l'espèce sur le site, à 2 reprises les 10 et 27 juin dans 2 secteurs prairiaux différents ! Un individu a notamment été repéré en train de pondre sous des feuilles de renouée bistorte, le long de la route menant au terrain militaire et faisant l'objet d'une fauche tardive (photo ci-contre). Ce papillon « en danger d'extinction » en Europe est une **découverte majeure pour la RNBC** !



Cuivré de la bistorte

• Les odonates (libellules)

Le suivi des odonates, qui consiste à la récolte exhaustive des exuvies couplée aux observations visuelles d'imago, a été effectué sur la tourbière du Grand Rossely en 2024. La météo capricieuse de l'été aura nécessité **17 passages pour réaliser le suivi** en 2024, contre 11 en 2020. Plusieurs différences notables sont relevées pour les espèces à enjeux, en comparaison du suivi initié en 2020 :

- L'agrion hasté (*Coenagrion hastulatum*) n'a pas été revu sur le site, c'est un signal inquiétant pour cette espèce,
- La cordulie arctique (*Somatochlora arctica*) semble également en régression passant de 53 à 9 exuvies récoltées entre 2020 et 2024,



Aeschna subarctica

- Les effectifs d'Aesche subarctique (*Aeshna subarctica*) restent à un niveau élevé (n=178) bien qu'en faible diminution sur 4 ans,
- Des effectifs de Leucorrhine douteuse (*Leucorrhinia dubia*) toujours bas mais stables.

Ce suivi très important est à reprogrammer tous les 3 à 4 ans, le pas de temps étant volontairement espacé pour limiter l'impact du piétinement sur la tourbière.

- Les orthoptères (criquets, sauterelles, grillons)

Deux sorties terrain ont été organisées au Ballon de Servance avec Christian Chirio, bénévole à la Ligue de Protection des Oiseaux Franche-Comté, les 21/08 et 28/08. Dans des ambiances météo peu clémentes, 11 espèces ont pu être identifiées dont une première mention d'Oedipode turquoise (*Oedipoda caerulescens*) pour le Ballon de Servance.

1.4. Inventaire des hétérocères (opération 511)

Les membres bénévoles de l'Observatoire Pour les Insectes et leur Environnement de Franche-Comté (OPIE FC) ont réalisé 4 sorties au cours de l'été au Ballon de Servance. Une centaine d'espèces ont été inventoriées en 2024, dont 14 nouvelles pour la RNBC. **Depuis le début des inventaires en 2018, 337 espèces ont été inventoriées au Ballon de Servance.** Une première mise en forme et valorisation du jeu de données a été effectuée par les gestionnaires, et permet de conclure à une forte variabilité des espèces rencontrées en fonction de la localisation géographique et de la date d'inventaire. Les gestionnaires s'associeront encore à l'OPIE dans les années à venir pour poursuivre ces inventaires et renforcer la connaissance de ce groupe peu connu et peu pris en compte dans la gestion des milieux naturels.

1.5. Suivi annuel du faucon pèlerin (opération 112)

Le faucon a été contacté par les gestionnaires en vol le 23/04/2024 au-dessus de la parcelle 62 de la Forêt Domaniale de Saint Antoine. Hormis cette observation, 2 passages au niveau de la forêt privée de Mme Choffé et 2 passages sur le belvédère de Saint Antoine (hors RNBC) n'ont rien donné.

1.6. Suivi des chouettes d'altitude (opération 112)

Pour la première fois, les gestionnaires ont mis en œuvre sur la RNBC le **suivi national des petites chouettes de montagne** selon le protocole défini par l'ONF et la LPO, disponible à cette adresse :

file:///C:/Users/s.coulette/Downloads/ONF_PCM%20protocole%20ONF-LPO_2021-1.pdf

Pour 2024, aucune chevêchette d'Europe ou chouette de Tengmalm n'a été contactée lors des 2 passages des 20/02 et 14/03 sur le transect.

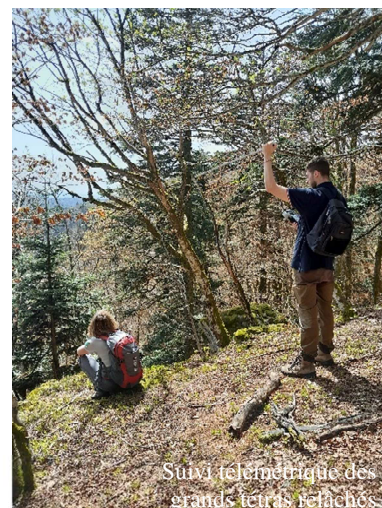
En revanche une chouette de Tengmalm a été contactée de manière opportuniste en pleine journée le 19/03/2024 dans les épicéas de la parcelle 2 de la Forêt Domaniale de Saint Antoine !

1.7. Suivi annuel du grand tétras (opération 331) et de la gélinotte des bois (opération 112)

Aucun suivi spécifique sur ces 2 espèces n'a été engagé en 2024. En revanche, dans le cadre du programme de renforcement de la population de Grand tétras sur le massif Vosgien qui a eu lieu en 2024, la RNBC a été concernée par le passage exploratoire d'un oiseau.

Du 13 juillet au 9 août, une femelle a ainsi exploré le sud du massif vosgien. Il faut noter que cet oiseau n'a fait que trois périodes exploratoires, celui concernant la RNBC étant de loin le plus important, aussi bien dans sa durée (2 juillet – 13 août) que dans sa distance (environ 28 km entre les points les plus éloignés).

Le secteur du Plain de l'Épine a été visité dans un premier temps, avant la traversée du Plateau de Bravouse du 15 au 17 juillet. Après 24 heures dans le secteur du col des Chevrères, l'oiseau a séjourné hors RNBC vers le Grand Bois et le Mont Cornu puis Belfahy, avant de retrouver le Plateau de Bravouse du 26 juillet au 4 août. Durant cette période, l'essentiel du plateau de Bravouse semble avoir été parcouru, même si les localisations GPS disponibles uniquement toutes les 4 heures ne permettent pas de connaître avec précision tous les secteurs parcourus. L'oiseau est ensuite reparti vers le massif du Grand Ventron, en passant par les Arrachées et le Luthier du 6 au 8 août.



Ce déplacement exploratoire est cohérent avec ce qui a été observé pour les autres oiseaux originaires de Norvège et relâchés sur le massif du Grand Ventron, mais aussi avec les constats effectués lors de l'étude génétique réalisée en 2010-2012 dans le massif vosgien.

1.8. Suivi Temporel des Oiseaux Communs (opération 514)

Pour la première année, le Suivi Temporel des Oiseaux Communs a été mis en œuvre dans sa déclinaison « ONF ». Le protocole est disponible sur internet : https://www.faune-france.org/index.php?m_id=20022. Ainsi 10 points d'écoutes espacés de 300 mètres minimum ont été réalisés par Benjamin Marioton du réseau naturaliste avifaune de l'ONF, lors de 2 passages les 29/04 et 27/05/2024. Ces points sont situés à cheval sur la forêt domaniale de Saint Antoine et la forêt domaniale de Saint Maurice et Bussang. 26 espèces communes d'oiseaux ont été recensées, les données ont été saisies dans Faune France et contribuent ainsi aux résultats de plus de 2000 carrés suivis en France. Ce protocole sera répété chaque année et l'interprétation des résultats se fait à l'échelle nationale sur un pas de temps long. Une première interprétation des résultats datant de 2019 est disponible : https://www.vigienature.fr/sites/vigienature/files/atoms/files/syntheseoiseauxcommuns2020_final.pdf

1.9. Etude des micromammifères en Forêt Domaniale (opération 514)

L'objet de cette étude financée par une mission d'intérêt général « Biodiversité », confiée par le ministère à l'ONF, a été présenté au comité consultatif du 03/02/2022 et a recueilli un avis favorable pour une durée de 5 ans. Elle a été mise en œuvre en 2022 et 2023 et s'est poursuivie en 2024 sur une durée de 5 jours entre le 24 et le 27/09.

En Forêt Domaniale de Saint Antoine, Stéphane Damerval du réseau mammifères de l'ONF a installé 2 quadrats selon le protocole national de suivi à long terme des petits mammifères.

Ce couple de quadrats a été disposé à proximité de la Fontaine Marianne dans les parcelles 65 (forêt gérée) et 39 (forêt non gérée). Chaque quadrat dispose de 64 pièges non létaux qui ont fait l'objet de relevés journaliers. Des pièges-photos ont été également installés pendant une durée d'un mois.

Cette année, l'étude a permis de détecter le campagnol roussâtre (*Myodes glareolus*), le mulot sylvestre (*Microtus pinetorum*), le mulot à collier (*Apodemus flavicollis*), et des musaraignes non déterminées (*Sorex araneus*, *Sorex coronatus* et *Sorex minutus*). Par ailleurs, les pièges photos ont permis de déterminer un **muscardin** (*Muscardinus avellanarius*) au centre de la photo ci-contre. Jusqu'alors, une seule donnée de ce micromammifère était notée sur la RNBC, en 2001 !



Par ailleurs, les gestionnaires ont déterminé à partir de leur crâne les micromammifères morts accidentellement dans les pièges barber de l'étude araignées de 2023. Quatre espèces différentes et communes ont été identifiées pour une vingtaine de crâne : *Sorex minutus*, *Sorex araneus*, *Microtus arvalis*, et *Crocidura russula*.

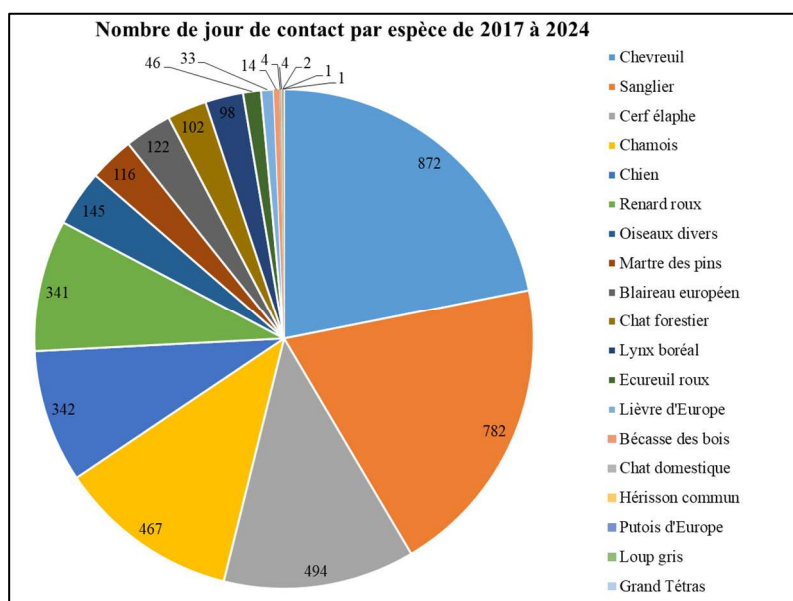
1.10. Suivi des mammifères par piégeage photographique (opération 514)

5 pièges photographiques appartenant à la RNBC, et au minimum 3 pièges photographiques de l'Observatoire des Carnivores Sauvages ont fonctionné en 2024 sur la RNBC. Les gestionnaires ont compilé les photographies, ce qui a permis de dresser un bilan des espèces prises en photo chaque jour : **les résultats des espèces observées ci-dessous compilent près de 16 500 jours de piégeages cumulés, de 2017 à 2024.**

Les résultats de 2024 ont réservé en particulier 2 belles surprises :

- Une première observation de **loup gris** (*canis lupus*) le 15/04/2024 sur la RNBC. Il s'agissait d'un individu isolé, sans doute simplement de passage.
- Des observations de **putois d'Europe** (*Mustela putorius*) au mois de mars dans une zone humide de la parcelle 118 de la forêt domaniale. Là aussi, c'est une première mention pour la RNBC !

Pour cette année, les observations de sanglier et de cerf (près de la moitié des photos/vidéos) ont été prédominantes sur les observations de chevreuil et chamois. Le **lynx boréal** a de nouveau été beaucoup pris au piège photos, plus d'une quarantaine de fois, correspondant à 3 ou 4 individus différents. La présence plus régulière de grands prédateurs est susceptible d'avoir un effet bénéfique sur la dispersion et la régulation des ongulés, mais n'est pas démontrée à ce stade (cf. paragraphe 2.5). La petite faune est également bien captée, avec l'observation sporadique de la martre, lièvre, écureuil, blaireau, renard....



1.11. Suivi de l'état de conservation des habitats naturels (opérations 121, 132 et 231)

1.11.1. Suivi de l'état de conservation des habitats forestiers : valorisation des données issues du Protocole de Suivi Dendrométrique des Réserves Forestières (PSDRF) (opération 231)

Une analyse croisée des différents rapports produits ces dernières années a permis d'approfondir la thématique de la dynamique du bois mort à l'échelle des 5 RNN présentes sur le territoire du PNRBV. Les données PSDRF ont été analysées à l'échelle de 692 placettes au total et 2 strates de gestion. Les conclusions montrent que l'exploitation perturbe la dynamique naturelle du bois mort en affectant la quantité et la qualité du bois mort en forêt. Cette observation est valable pour toutes les réserves. Les effets de l'exploitation sont négatifs pour le potentiel de diversité de ces forêts : dans les zones exploitées, le volume de bois mort est plus faible, il y a moins de bois mort de gros diamètre, ainsi que moins d'arbres morts sur pied et de chandelles. Les stades de décomposition sont également affectés avec davantage de bois mort non altéré en forêt exploitée. Entre les deux cycles de mesure, la gestion menée a permis de réduire les écarts entre forêt exploitée et non exploitée en termes de quantité de bois mort. Cependant elle n'a eu peu, voire aucun effet sur la qualité de bois mort : les efforts doivent donc encore s'intensifier pour préserver la naturalité des forêts et l'intérêt écologique des réserves.

Un rapport est disponible sur demande auprès des gestionnaires

1.11.2. Observatoire des Forêts Comtoises (opération 514)

Les gestionnaires se sont rendus à la 1ère journée de rencontre de l'Observatoire des Forêts Comtoises (OFC) en juillet. L'occasion de faire le point sur les premiers résultats et les projets à venir.

Sur le terrain, **6 pièges « funneltrap » et 6 pièges « scolytes » sans attractif ont été placés sur 3 placettes distinctes dans la forêt domaniale de Saint Antoine**, en zone gérée et non gérée (parcelle 40, 65 et 38). Les gestionnaires ont relevé 3 fois les pièges entre juin et octobre 2024. Le travail de tri, confié à une étudiante de Master 2 et sous contrôle de Coralie Bertheau-Rossel de l'Université de Franche-Comté, consiste en un premier temps à isoler et identifier les espèces de scolytes : ce travail est en cours. Si possible, il lui sera également confié la tâche de l'identification des prédateurs des scolytes. La faune non-cible sera triée par ordre et répartie entre spécialistes du réseau de l'OFC ou rendu aux gestionnaires de la RNBC pour détermination future. Ces inventaires se poursuivront en 2025 et 2026, à différents degrés, dans le but d'intégrer les phases de diagnostic et de suivi dans la lutte intégrée contre les ravageurs (IPM) de l'OFC.



Par ailleurs les gestionnaires ont accompagné durant 2 jours sur le terrain Carla Vandekerckhove (ancienne stagiaire RNBC), afin de mener des **prélèvements de scolytes** dans le cadre de sa thèse intitulée « Lipidomique

écologique : rôle du métabolisme stéroïdique des champignons dans la prolifération des scolytes chez les conifères. » au laboratoire « Interactions Arbres Microorganismes » de l'université de Lorraine.

1.11.3. Suivi de l'évolution de la végétation des habitats prairiaux (opération 121)

Fabien Dupont (PNRBV, Natura 2000) et les gestionnaires de la RNBC ont réalisé les suivis botaniques sur la chaume du Beurey. Ainsi, **6 placettes de 50m²** qui ont fait l'objet de relevés phytosociologiques et les rosettes et pieds fleuris d'arnica ont été dénombrés le plus exhaustivement possible.

Un rapport sur l'interprétation des suivis botaniques à l'échelle des 4 chaumes de la RNBC, sur 20 ans de relevés, est en cours de finalisation. Il sera disponible sur le site internet : <https://www.ballonsdesvosges-reservesnaturelles.fr/ballons-comtois/ressources/> puis onglet « Etudes scientifiques ». Cette base servira pour l'écriture de la partie diagnostic / état de conservation du prochain plan de gestion de la RNBC, et est une aide précieuse à l'ajustement si nécessaire des pratiques pastorales.

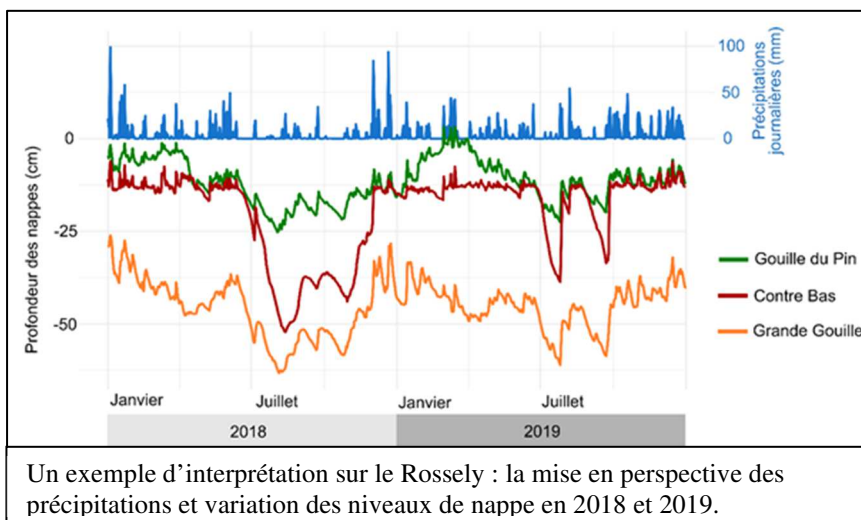


Arnica des montagnes

1.11.4. Amélioration de la connaissance sur le fonctionnement des tourbières (OMT 13)

• Suivi piézométrique

Les hauteurs d'eau sont suivies sur le long terme sur les tourbières du Rossely depuis 2017 (3 piézomètres, 1 sonde barométrique) et sur Bravouse depuis 2020 (2 piézomètres, 1 sonde barométrique). L'ensemble de ce dispositif est intégré dans « **l'observatoire zones humides et climat** », outil de mutualisation du matériel et des compétences en matière de suivi des zones humides à l'échelle du PNRBV. C'est dans ce cadre qu'un rapport scientifique a été rédigé par Samuel Hamard, conservateur remplaçant sur la réserve naturelle de la tourbière de Machais. Ce travail apporte des éléments clés concernant le fonctionnement des complexes tourbeux du Rossely et de Bravouse, à travers l'analyse des profondeurs des nappes d'eau, de la réponse des nappes d'eau aux conditions météorologiques mensuelles et aux événements météorologiques instantanés, ainsi que de la température des nappes d'eau. Le rapport, disponible sur demande auprès des gestionnaires, conclut sur la **vulnérabilité de ces 2 complexes tourbeux au changement climatique**. Un grand merci à Samuel pour cette analyse très complète, qui permet de valoriser les dispositifs de suivi piézométrique !



• Suivi à long terme des communautés microbiennes des tourbières

Les gestionnaires ont l'opportunité d'intégrer le projet « **Tourbicom** » dont l'objectif est de réaliser un suivi à long terme (au minimum 5 ans) des **communautés microbiennes** de surface des tourbières et de leurs fonctions, à l'échelle de la France. Le but est de relier les évolutions microbiennes observées aux conditions météorologiques/climatiques des années écoulées, dans l'idée d'identifier des patterns et de modéliser les évolutions microbiennes face aux changements climatiques présents et futurs. La tourbière du Grand Rossely fait partie de la cinquantaine de sites suivis à l'échelle du territoire national. Les gestionnaires ont réalisé, avec l'appui des techniciens des autres RNN gérés par le PNRBV, des prélèvements en juin, juillet/août et mi-octobre : les 5 premiers



Tourbière du Grand Rossely

centimètres d'une sphaigne ont été prélevés dans un microhabitat représentatif de la zone puis placés dans des tubes fournis par Vincent Jassey (Centre de Recherche sur la Biodiversité et l'Environnement à l'université de Toulouse). Les prélèvements lui ont ensuite été envoyés en vue d'analyses cytométriques (abondance des microorganismes) et d'ADN environnemental. Les fonctions microbiennes sont déterminées à partir de l'abondance de certains gènes ciblant des fonctions spécifiques. Les résultats seront disponibles en fin de projet.

1.12. Suivi nivologique (opération 514)

Depuis 2022, la RNBC contribue au projet **NEVE Vosges**, mené par le laboratoire LOTERR de l'Université de Lorraine, dont le but est d'étudier l'impact du déclin de l'enneigement sur les écoulements d'eau dans le massif des Vosges. Les éléments relevés par les gestionnaires sont l'épaisseur du manteau neigeux et la masse volumique de la neige, ce qui permet de déduire la quantité d'eau présente à un lieu et un moment donné. Ces observations ponctuelles sont ensuite utilisées pour calibrer les images obtenues par le satellite Sentinel, afin de connaître à un instant donné la quantité d'eau contenue dans le massif vosgien grâce à un modèle numérique. Ce suivi trouve tout son intérêt dans le fait que le manteau neigeux est un facteur important du soutien du débit d'étiage des cours d'eau pour l'année en montagne. Le bassin versant de la Moselle jusqu'à Fresse est un **site pilote** sur le massif des Vosges. Plus d'information sur : <https://loterr.univ-lorraine.fr/files/2024/07/4-pages-loterr-n%C2%B019.pdf>

1.13. Infos naturalistes en bref....

- Les **cinq espèces de pics** présentes sur la RNBC ont été contactées tout au long de l'année 2024 : **pic vert** (*Picus viridis*), **pic cendré** (*Picus canus*), **pic noir** (*Dryocopus martius*), **pic épeiche** (*Dendrocopos major*) et **pic épeichette** (*Dendrocopos minor*). Pour ces 3 dernières, il est tentant de mettre en relation leur vraisemblable augmentation de densité avec le maintien d'épicéas scolytés sur pied ! Elles sont très largement contactées dans ou à proximité immédiate des taches de scolyte.

- Un **vautour fauve** (*Gyps fulvus*) était en vol au-dessus du Ballon de Servance le 28/06/24.

- Le **cassenoix moucheté** (*Nucifraga caryocatactes*) a été contacté à plusieurs reprises, notamment dans la parcelle 28 de la forêt domaniale de Saint Antoine.

- Des prospections sur le versant lorrain de la RNBC ont permis de découvrir des stations de plusieurs espèces végétales intéressantes, telles que la **nivéole de printemps** (*Leucojum vernal*), le **polypode du Chêne** (*Gymnocarpium dryopteris*), le **vérate blanc** (*Veratrum album*), le **bois-joli** (*Daphne mezereum*) ou encore **l'aconit tue-loup** (*Aconitum lycoctonum*).

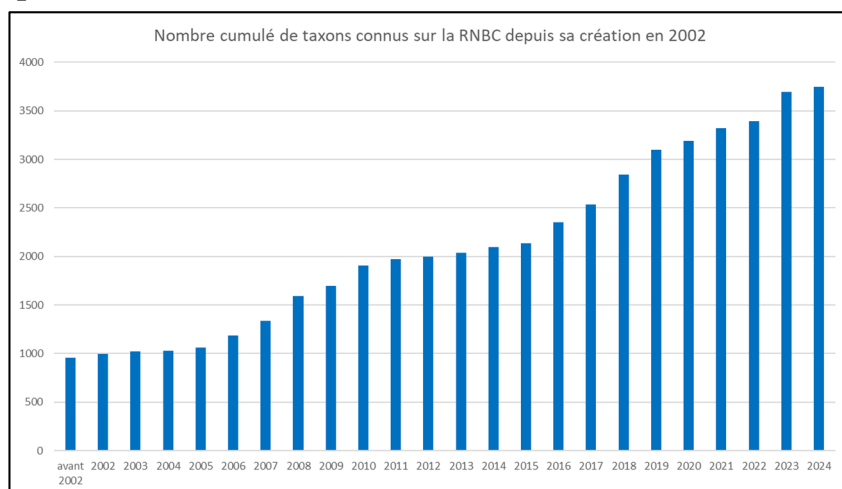
- Le **saxifrage étoilé** (*Micranthes stellaris*) a été reconfirmé dans le fossé bordant la route qui mène au fort militaire.

- Au Ballon de Servance, outre le cuivré de la bistorte (*Lycaena helle*) (cf. 1.3.), le cuivré mauvin (*Lycaena alciphron*) et le cuivré écarlate (*Lycaena hippothoe*) ont été également contactés : quelle année incroyable pour les cuivrés !!



1.14. Base de données Serena (opération 551)

Les gestionnaires alimentent cette base de données naturalistes propre à la RNBC avec toutes les observations qu'ils font ou qui leur parviennent. Si un certain nombre de données sont encore en cours de détermination (faune non-cible de l'étude araignée ou de pièges scolytes, étude oiseaux...), les gestionnaires ont terminé la saisie des données en leur possession dans Serena. La base comporte désormais **32 624 données réparties en 3747 taxons** (graphique ci-contre).



2. INTERVENTIONS SUR LE PATRIMOINE NATUREL

2.1. Gestion forestière courante (objectifs 21 et 22 du plan de gestion)

2.1.1. Aménagements forestiers (opération 223)

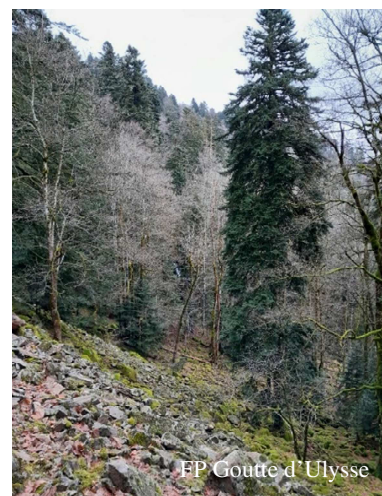
- Forêt privée de la Goutte du Lys

À la suite du décès de la propriétaire Mme Nicole TOURNIER fin 2023, l'ONF a procédé à une prestation d'estimation financière de la forêt à la demande du cabinet notarial TROUILLAT de Rougegoutte (90). A l'heure de l'écriture de ce rapport, cette forêt est en vente.

Les gestionnaires suivent ce dossier de près dans la mesure où un changement de propriétaire pourrait entraîner des changements de gestion dans la partie comprise dans la réserve naturelle (38 ha sont inclus dans notre périmètre sur un total de 110 ha).

Une coupe est marquée hors réserve. Elle a été partiellement exploitée en 2024 avec installation temporaire d'un pont en bois pour le franchissement du ruisseau de la goutte d'Ulysse.

L'avenir des arbres qui sont encore sur pied sera à la discrétion du futur propriétaire.



2.1.2. Application d'une sylviculture favorable à la biodiversité

- Rencontre du « groupe expert » (opération 221) pour la réflexion sur les consignes de martelage

Le « groupe expert » (opération 221 du plan de gestion) s'est réuni le 09/09/2024 pour échanger sur les consignes à adopter en faveur de la biodiversité à l'occasion du martelage des parcelles prévues à l'état d'assiette 2025. En raison des enjeux liés à l'habitat et à la quiétude, la visite de terrain s'est concentrée sur le plateau de Bravouse où se situent la totalité des parcelles prévues en 2025 pour la FD de Saint Antoine.

Globalement les peuplements sont très hétérogènes. La parcelle 81 a pu faire l'objet d'un martelage relativement classique en futaie irrégulière, tandis que les parcelles 77 et 78 ont fait l'objet d'une intervention différenciée par parquets. A la demande des gestionnaires de la réserve, une alternative au débardage par la piste principale du plateau de Bravouse a été trouvée afin de maintenir l'état de fermeture naturelle favorable à la quiétude dans laquelle elle se trouve.

Au sommet des parcelles 77 et 78 se trouve 2 zones classées « ex » à l'aménagement dont le passage en coupe est à l'initiative des gestionnaires réserve en raison de leur enjeu tétras prédominant (ZAP dite sensible au sens de la directive tétras 2016 de l'ONF). Le sol y est mouilleux, le débardage difficile, et le choix a été fait de ne pas intervenir, le risque pour le milieu ayant été jugé plus important que le bénéfice à en attendre. Afin de ne pas y passer, elles ont fait l'objet d'une délimitation à la peinture avec le technicien Damien SONET préalablement au martelage.

Sur une surface de 3,76 ha, le plateau des parcelles 58 et 72 est composée d'une futaie régulière de résineux de diamètres moyens issus de plantation : cette zone a fait l'objet d'attaques de scolytes importantes et est très fragilisée. Une éclaircie classique n'aurait pas eu de sens et le choix a été fait de couper entièrement les bouquets les plus fragiles (ce qui permet une ouverture favorable du milieu) et de conserver les bouquets les plus stables (adossés aux peuplements voisins, avec lisières vertes internes etc...).

Il est à noter que sur l'ensemble du plateau de Bravouse, de nombreux épicéas sont morts ces dernières années et ont été entièrement laissés sur des surfaces notables (parcelle 59, pourtour élargi de la tourbière...).

Les autres parcelles non visitées lors du groupe expert et qui ont pu être martelées sont les parcelle 18 de Plancher-les Mines (éclaircie dans jeunes peuplements à dominante feuillus, 2 ha dans la réserve) et parcelle 7 de la forêt communale de Lepuix (anciens moratoire tétras sur les 3,6 ha sommitaux, une déclaration pour franchissement de cours d'eau lors du débardage sera nécessaire, à la charge du futur acheteur sur pied de la coupe).

Les parcelles G et H de la forêt communale d'Auxelles-Haut n'ont pas pu être martelées cet automne en raison des conditions météo et le seront au printemps 2025. Leur partie sommitale est en îlot de sénescence N2000 sur 4,6 ha et ne sera pas passée.

La parcelle 7 de la forêt communale de Giromagny sera martelée également (reliquat de l'état d'assiette 2023), la préparation au martelage ayant été réalisée par le technicien local avec un gestionnaire réserve.

Les gestionnaires ont pu être présents à l'ensemble des martelages de 2024 et le GTV a participé à 2 journées sur Bravouse ainsi qu'à une demi-journée sur Lepuix.

2.1.3. Martelages & exploitations forestières

Les tableaux ci-dessous permettent de suivre le déroulement des exploitations forestières dans la réserve. Tout comme le marché du bois 2023 avait permis d'éclaircir des peuplements résineux denses (Grande Goutte), le marché 2024 a permis d'intervenir dans la parcelle 28 de la FD Saint Antoine, programmée en 2018 et qui n'avait pas pu être réalisée auparavant faute de débouchés commerciaux (enjeu d'ouverture du milieu, éclaircie par abattage mécanisé en secteur de pente).

C'est le cas également des zones d'épicéas régularisés en parcelles 59 et 60 (plateau de Bravouse) qui ont pu être exploitées à l'automne 2024 (enjeu fort pour l'habitat en zone d'action prioritaire tétas).



• Programme de coupe 2018

Forêt	Parcelle	Type de coupe	Surface Parcourue	Volume total	Prélèvement	Arbres bio conservés	Observations		
			ha	m3	m3/ha	Nb/ha	Martelage	Vente	Exploitation
FD Saint-Antoine	28ii	Eclaircie résineuse	16,78	1200	71	Inconnu *	2024	Martelage et exploitation réalisés en 2024	

* Des zones de petits bois scolytés ont été intégralement laissés sur pied.

• Programme de coupe 2019

Forêt	Parcelle	Type de coupe	Surface Parcourue	Volume total	Prélèvement	Arbres bio conservés	Observations		
			ha	m3	m3/ha	Nb/ha	Martelage	Vente	Exploitation
FD Saint Antoine	72	Irrégulier	19,46	866	45	9,4	2018	Exploitation partie basse en 2021, reste sommet de parcelle	

• Programme de coupe 2021

Forêt	Parcelle	Type de coupe	Surface Parcourue	Volume total	Prélèvement	Arbres bio conservés	Observations		
			ha	m3	m3/ha	Nb/ha	Martelage	Vente	Exploitation
FC Lepuix-Gy	1	Irrégulier	9,92	290	29	4,8	2020	Vente en juin 2021	Exploité 2023
	2	Irrégulier	10,35	242	23	4,3	2020		Exploité 2023

• Programme de coupe 2022

Forêt	Parcelle	Type de coupe	Surface Parcourue	Volume total	Prélèvement	Arbres bio conservés	Observations		
			ha	m3	m3/ha	Nb/ha	Martelage	Vente	Exploitation
FD Saint Maurice et Bussang	158	Irrégulier	6,5	121	18	Inconnu	2022	/	Non exploité

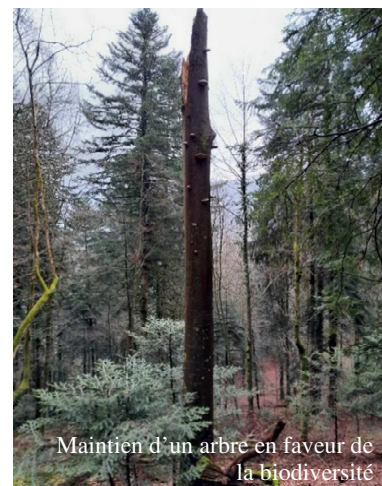
- Programme de coupe 2024

Forêt	Parcelle	Type de coupe	Surface Parcourue	Volume total	Prélèvement	Arbres bio conservés	Observations		
			ha	m3	m3/ha	Nb/ha	Martelage	Vente	Exploitation
FD Saint Antoine	59	Eclaircie résineuse	6,58	287	43,5	5,5	2023	/	Exploitée 2024
	60	Eclaircie résineuse	7,07	442	62,5	6	2023	/	Exploitée 2024
	8	Irrégulier	10,83	518	47,8	11,3	2024	/	Exploitée 2024
	88	Irrégulier	10,57	279	26,4	8	2023	/	Exploitée 2024
	92	Irrégulier	12,48	519	41,6	10,5	2023	/	Exploitée 2024
	92	Ex	7,53	173	23	9,3	2023	/	Exploitée 2024
	105	Irrégulier	15,38	402	26	5	2023	/	Exploitée 2024
	106 et 117						Initialement prévues en 2024 à l'aménagement mais non retenues faute de volume suffisant		
FC Auxelles-Haut	E	Irrégulier Feuillus	6	153	25	2	2023	/	Exploitée 2024
	F	Irrégulier Feuillus	8	156	19,5	1,8	2023	/	Exploitée 2024
FC Lepuix	45	Irrégulier	8,1	150	18,5	6,2	2024	Vendu sur pied	Non exploité
	46	Irrégulier	11,85	313	26,4	5,6	2024	Vendu sur pied	Non exploité
	47	Irrégulier	6,49	172	26,5	3,5	2024	Vendu sur pied	Non exploité
FC Giromagny	7	Irrégulier	0,7	26	37	0	Griffage 2024	Bois de chauffage	Exploité partiellement

2.1.4. Bilan des coupes non programmées en 2023

Le tableau ci-dessous récapitule les coupes non programmées ayant eu lieu en 2024. Globalement, les attaques de scolytes sur épicéas ont été peu importantes dans le massif vosgien en comparaison de la situation épidémique sur le massif jurassien. En revanche, le dépérissement constaté sur les sapins en 2023 se poursuit, à une intensité variable selon les peuplements, les altitudes et les expositions.

Dans la forêt domaniale de Saint Antoine, les gestionnaires ont donné un avis favorable à l'exploitation d'une zone d'épicéas scolytés de 2 ha dans la parcelle 118, en raison d'un accès facile à proximité de la RD16. Ils ont été consultés également pour une coupe de sécurisation en P32 au bord de la RF du Stalon. En revanche, ils ne l'ont pas été pour une coupe d'épicéas morts dans la parcelle 7 et pour une coupe de sécurisation dans la parcelle 18 au bord de la RF des Fougères.



Forêt	Parcelle	Type de coupe	Surface Parcourue en ha	Volume total en m³	Observations
FD Saint Antoine	7	Produits accidentels	1	100	Epicéas secs
	32	Sécurisation	1	60	Route forestière
	18	Sécurisation	1	40	Route forestière et pistes de ski fond
	118	Scolytes	2	230	Trouée vers RD16

2.1.5. Travaux sylvicoles

Les travaux sylvicoles suivants ont été réalisés en 2024 sur la réserve :

Forêt	Parcelles	Quantité en ha	Activité
FD Saint-Antoine	56	7	Intervention sylvicole en futaie irrégulière de faible intensité après coupe 2023. Objectif prioritaire : favoriser le sapin et contenir le hêtre.
	57	17	
	60	21	
	5	5	Nettoisement manuel de jeunes peuplements feuillus : sélection au profit des érables.
FD Ballon d'Alsace	52	11	Intervention sylvicole en futaie irrégulière de faible intensité après coupe 2023 au profit du sapin et des feuillus divers.
	50	2,7	Intervention sylvicole en futaie irrégulière de forte intensité après coupe 2023 au profit du sapin, des feuillus divers et de la myrtille.
	51	6	
	52	4	
FC Lepuix	1	8	Intervention sylvicole en futaie irrégulière de moyenne intensité après coupe 2023 au profit du sapin, des feuillus divers et de la myrtille.
	2	4,3	

2.1.6. Entretien des infrastructures forestières par les propriétaires

- Entretien de limites :

Forêt	Parcelles	Quantité en ha	Activité
FC Auxelles-Haut	E, F, G, H	4,5 kms	Débroussaillage manuel et mise en peinture du parcellaire
FC Giromagny	7	1,2 km	Mise en peinture du parcellaire
FC Lepuix	45,46,47	4 kms	Mise en peinture du parcellaire.
FC Plancher les Mines	16	1 km	Débroussaillage manuel et mise en peinture du parcellaire.
FD Saint-Antoine	8	1,6 km	Débroussaillage manuel et mise en peinture du parcellaire.

- Entretien d'infrastructures :

Pour la forêt domaniale de Saint Antoine, une demande pour travaux d'infrastructure a été validée par consultation électronique du comité consultatif en août 2024. Hors du cadre de l'entretien ordinaire, ce programme avait pour but de remettre en état des portions de voiries qui avaient été dégradées par les exploitations 2023 dans les secteurs de la goutte des saules et de la grande goutte. Pour se conformer aux règles des marchés publics, ce programme a fait l'objet d'un appel d'offre par l'ONF et l'entreprise VALDENNAIRE a été retenue.

Le secteur de la grande goutte a ainsi pu être remis en état entre novembre et début décembre 2024 : remise en forme de la surface de roulement de la route forestière, remise en place de renvois d'eau, curage ponctuel de fossés et arasement ponctuel d'accotements. Un passage d'épareuse a été fait d'un seul côté de la RF tel que le prévoit l'arrêté préfectoral d'entretien des routes du 10/04/2013.

Le secteur de la goutte des saules n'a pas été fait (présence de grumes en bord de RF hors réserve gênant l'intervention) et est programmé pour 2025.

La réfection généralisée du pont du Rahin sur la route forestière du Stalon a pu être terminée en 2024. Ces travaux avaient fait l'objet d'une demande auprès du comité consultatif du 18/11/2022 à Belfahy. L'entreprise BONGARZONE avaient été retenue par appel d'offre (avec son sous-traitant CARSANA).

Les travaux ont débuté à l'automne 2023 par la démolition de l'ancien pont, la mise en décharge des matériaux, le réemploi des matériaux inertes et la pose d'un nouveau tablier. Les conditions météorologiques particulièrement



Pont du Rahin

pluvieuses ont considérablement retardé le chantier qui a été interrompu le 01/12/2023. Après un point d'étape sur les travaux au comité consultatif du 28/03/2024, l'étanchéité, la pose des parapets et la réfection des joints en maçonnerie ont été terminées à l'automne 2024.

Un dossier de déclaration de travaux au titre de la loi sur l'eau avait été déposé par les services de l'ONF. Le dispositif mis en place pour le travail dans le cours d'eau qui avait été testé lors de la réfection du pont de la Vieille hutte en 2022 a donné entière satisfaction (platelage bois, buse PVC).

En FD de Saint Maurice et Bussang, des travaux ont concernés des routes forestières limitrophes de la réserve naturelle. Une réfection de la plateforme de la route forestière du fond de Presles a eu lieu après les coupes de 2023, avec pose d'une nouvelle buse et curage de fossés (voir photo ci-contre) au droit de la P165.

Le chemin Godignon a également fait l'objet d'une remise en état en limite de réserve (Parcelle 158) jusqu'à la plateforme de retournement, à la suite de la coupe à câble qui a eu lieu vers l'aval en 2023-2024. Deux nouvelles buses ont été posées et les fossés ont été curés. Dans la réserve, l'adaptation du chemin Godignon à l'accès des véhicules de secours (qui avait été validée par le comité du 18/11/2022) n'a pas encore été effectuée par l'ONF en raison de contraintes budgétaires.



2.2. Gestion pastorale (opération 124)

2.2.1. Le pâturage

Les chaumes des Ballons Comtois constituent 4 enclaves totalisant près d'une centaine d'hectares au sein d'un espace forestier de plus de 2000 ha. Situées entre 900 et 1200 m d'altitude sur une roche-mère granitique, elles correspondent au dernier maillon méridional des hautes chaumes du massif vosgien, qui s'étendent sur plus de 3000 ha jusqu'aux chaumes du Tanet au nord. En 2023, les 4 chaumes ont été pâturées au sein de la RNBC par les troupeaux de trois agriculteurs, sur la base de cahiers des charges proposés par les gestionnaires.

Concernant le **Ballon de Servance**, 14 vaches, 14 veaux, 2 génisses et un taureau ont été montés depuis Plancher-Bas par le GAEC des Champs Durand aux alentours du 15 juin et jusqu'au 15 octobre 2023. Le chargement est similaire à celui des dernières années (0,45 UGB/ha) et une mise à l'herbe au 15 juin, afin de répondre à la problématique de la recolonisation par les ligneux et les framboisiers dans le parc du bas. Malgré ce pâturage, les zones de pré bois du Ballon de Servance mériteront, en complément, une intervention manuelle sur les rejets de ligneux feuillus et d'épicéas. L'Assemblée Générale de l'Association Foncière Pastorale se déroulera début 2025, la convention de pâturage devra être renouvelée à cette occasion. Par ailleurs les réflexions ont avancé sur le plan de l'amélioration à l'accès à l'eau, avec l'entreprise Jura Natura Service qui a été retenue creuser une mare reliée à un abreuvoir dans le parc du bas. Ces travaux seront mis en œuvre en 2025.

Sur le **Querty**, les gestionnaires n'ont pas réceptionné les informations sur le nombre et le type d'animaux à l'écriture de ce rapport d'activité.



Concernant le **Plain des Boeufs**, pour la première fois de mémoire de gestionnaires, ce sont des bovins qui ont pâturé cette chaume de 2,4 ha dans la réserve naturelle. Thomas Py a monté 4 génisses en provenance du Val d'Aoste du 3 août au 7 septembre soit 0,6 UGB en chargement instantané. Une bonne nouvelle pour cette prairie en voie d'homogénéisation de la diversité floristique du fait du pâturage ovin mené depuis 20 ans. En revanche, il devient urgent de changer la clôture, des réflexions, sur le plan technique, sont en cours avec l'agriculteur.

Sur le **Beurey**, ce sont 3 génisses qui sont venues pâture du 4 août au 10 octobre. Tous les équipements pastoraux installés dans le cadre du Plan France Relance fonctionnent. Le point noir reste l'accès à la chaume, il est souvent nécessaire de tronçonner des arbres en travers, à la montée et/ou à la descente des vaches.

2.2.2. Interventions manuelles

Des travaux ponctuels de coupes d'épicéas ou d'érable ont eu lieu notamment au Ballon de Servance et au Beurey par les gestionnaires RNBC.

Sur le Querty, les gestionnaires ont mandaté, via des reliquats de financements 2023, l'atelier d'insertion « Chantier de l'économie solidaire » pour couper / casser la fougère aigle et le genêt sur l'ensemble de la chaume. Deux passages ont été nécessaires en juillet et septembre pour venir à bout de la tâche d'un hectare de fougère aigle et des nombreuses repousses de genêt. Un travail à renouveler dans les années à venir pour maintenir un état de conservation favorable pour la prairie à nard raide.

2.3. Renouveau du Plan de gestion des tourbières du Rossely (opération 131)

Un plan de gestion spécifique aux tourbières du Rossely a été mis en œuvre de 2011 à 2018 par les gestionnaires de la RNBC pour répondre aux multiples enjeux habitats/faune/flore recensés sur le site. Afin de renouveler ce plan, **Sarah Legieble, stagiaire de Master 2** à l'université de Franche Comté, a été recrutée. La structure de sa proposition de plan de gestion suit la nouvelle méthodologie de rédaction (CT88). Sur la base de l'évaluation du précédent plan qui montrait une bonne mise en œuvre des actions (supérieur à 80%), Sarah a procédé à des relevés de terrain (réseau hydrographique, épaisseur de sol tourbeux, relevé des piézomètres, mise à jour de la cartographie des habitats) et poursuivi ou initié des suivis d'espèces (odonates, rhopalocères, flore remarquable). Comme tout plan de gestion, l'étape suivante a été la définition des enjeux, des facteurs d'influences, objectifs et actions. Ce travail a permis de lancer les bases des suivis à mener pour atteindre des états visés et de définir un programme d'action clair pour les 10 ans à venir. Ces propositions, qui méritent encore d'être muries et pesées par les gestionnaires, seront mises en perspective et rattachées au plan de gestion 2026 – 2035 de la RNBC.



Sarah Legieble en stage pour 6 mois

2.4. Lutte contre les espèces végétales invasives (opération 242)

Une veille active est maintenue sur ce point notamment lors de la mise en œuvre de travaux d'infrastructure. La **balsamine de l'Himalaya** est en régression voire en totale disparition sur les stations connues ces dernières années sur la RNBC et ses alentours (quai de l'épine, grande goutte, route interdite...). Les gestionnaires ont cependant procédé à l'arrachage de plusieurs milliers de pieds en périphérie de la RNBC : plusieurs stations le long de la RD16, à la planche des belles filles, piste de ski de fond au ballon d'Alsace... L'arrachage systématique sur plusieurs années consécutives porte ses fruits !

Pour la troisième année, un arrachage et une exportation des pieds de **renouée du Japon** ont été menés dans la parcelle 102 de la forêt domaniale de Saint Antoine où 3 passages ont été effectués. Les 2 pieds au ballon d'Alsace le long de la route départemental ont également été arrachés.

Un suivi spatio-temporel de ces espèces sur et à proximité de la RNBC est mené par les gestionnaires, et annuellement mis à jour dans une table SIG.



Renouée du Japon en forêt domaniale de St Antoine

2.5. Activités cynégétiques (opération 312)

Dans les lots de chasse n°1 et 2 de la forêt domaniale de Saint Antoine ainsi que dans le lot 4 de la forêt domaniale de Saint Maurice et Bussang, la chasse s'est arrêtée au 15 décembre dans la partie en réserve naturelle tel qu'il est demandé aux adjudicataires dans les baux de chasse conclus avec l'ONF.

Aucune réglementation spécifique à la réserve ne le prévoit et rappelons que sur les lots privés et communaux, la chasse s'exerce a priori selon les règles en vigueur (article 10 du décret).

A la demande de l'adjudicataire du lot 1, une concertation a été engagée sur la question de prolonger ponctuellement la chasse après le 15/12 jusqu'à la réalisation des attributions de cerfs, lorsque l'absence de neige incite les animaux à stationner dans les parties hautes du massif, dans la réserve naturelle et dans la réserve de chasse. Cette dérogation au bail n'a pas été nécessaire cette année.

La question se posera également par rapport au chamois les saisons de chasse prochaines.

Au niveau départemental, la chasse ferme au 31/01 pour les espèces chevreuil, cerf et chamois. Elle se poursuit jusqu'à fin février uniquement pour le sanglier.

Sur le lot 1, la chasse est pratiquée en battue les jeudis, est interdite les mercredis et les dimanches et est dédiée à l'approche les autres jours de la semaine.

Le lot 2 de la FD de Saint Antoine (qui concerne la réserve naturelle sur les parcelles 78p, 81 et 82 vers le col des chevrères) sera remis en appel d'offre en 2025.

M Richard GROSJEAN, adjudicataire du lot 4 de la FD de Saint Maurice et Bussang envisage de résilier son lot qui sera également remis en appel d'offres en 2025. Les réalisations pour la saison 2024/2025 sont très basses alors que le taux de réalisation des autres lots domaniaux ainsi que des chasses communes sont en amélioration sur le chamois dans le département des Vosges.

Jusqu'à maintenant, M GROSJEAN loue les lots 3 et 4 avec une attribution groupée. Les lots étant assez différents, il serait souhaitable de revenir à des attributions différenciées, de l'avis des gestionnaires forestiers.

• Chamois

Le chamois est chassé uniquement à l'approche en Haute-Saône : ceci constitue la règle au niveau national et par exception, il est chassé en battue dans le département des Vosges et donc dans la partie de la forêt domaniale de Saint Maurice et Bussang comprise dans la réserve naturelle (parcelles 162,163,165, la parcelle 158 étant en réserve de chasse).



Sur le lot 1 de Saint Antoine, 9 chamois ont été réalisés (5 mâles, 1 femelle et 3 jeunes) sur les 11 attribués (6 adultes et 5 jeunes). 76 sorties spécifiques ont été effectuées, la moitié d'entre elles seulement ayant donné lieu à des observations de l'espèce.

Tous les chamois ont été réalisés dans une période relativement restreinte, entre le 15/11 pour le premier et le 15/12 pour le dernier. De l'avis des gestionnaires forestiers, partagé par les conservateurs de la réserve, il conviendrait de pas descendre au-dessous du niveau de prélèvement actuel pour éviter un impact sur les habitats qui a pu se révéler ponctuellement fort par le passé, en particulier sur la régénération de sapin dans des zones favorables au tétras.

Des circuits de comptage chamois ont été effectués en avril 2023 par les fédérations de chasse 70, 88 et 90, aidés en cela par des personnels de l'ONF, en restant strictement sur les parcours mis en place précédemment. Ces comptages de type « Indice Kilométrique d'Abondance » ont consisté en des sorties par circuits dans les 3 heures suivants le lever du soleil. Pour rappel, 3 parcours traversent la RNBC en empruntant des sentiers balisés : Goutte des saules, Plain des joncs et Querty. 7 autres parcours se contentent de longer le périmètre.

Depuis 2022, des données biométriques sont récoltées sur les animaux prélevés à la chasse (poids total éviscéré et longueur des pattes arrière) afin de suivre l'état sanitaire de la population.

Un projet d'analyses du bol alimentaire des chamois (collectes de panse ou de crottes, à définir) est à l'étude par la fédération de chasse 70, car il existe très peu de connaissances sur l'alimentation des chamois en milieux forestiers aussi bien à l'échelle régionale que nationale.

• Sanglier

Depuis la saison 2020/2021, l'adjudicataire du lot n°1 de St Antoine a obtenu une dérogation à l'interdiction d'utilisation des chiens inscrites dans les baux domaniaux, ceci pour la chasse en battue du sanglier, et à raison d'un nombre maximum de 5 chiens, exclusivement d'arrêt. En 2024, ce sont majoritairement 3 chiens qui ont été utilisés. Cette dérogation trouve sa justification dans la nécessité de faciliter la régulation de cette espèce qui peut poser des problèmes envers les oiseaux nichant au sol en particulier.

Finalement, 11 animaux ont été prélevés cette saison, 5 adultes et 6 jeunes (7 en 2023/2024 et absence de prélèvement en 2022/2023).



• Chevreuil



Dans le département de la Haute-Saône, le tir d'été a été possible sur les brocards à compter du 16/07/2024. 6 sorties ont été réalisées sur le lot 1 incluant la réserve sans qu'aucun animal n'ait été prélevé.

Sur le lot 1, 3 animaux ont été réalisés sur 8 attribués (5 sur 12 en 2023/2024). Depuis la saison dernière, les chasseurs font remonter un niveau faible d'observations, avec particulièrement peu de jeunes, ce qui avait conduit à la baisse des attributions de 12 à 8.

1 brocard, 2 chevrettes, 3 jeunes et 2 indifférenciés avait été attribués : 1 brocard, 1 chevrete et 1 jeune ont seulement été réalisés.

Même si la situation reste contrastée selon les communes, le contexte

est globalement à la baisse sur le secteur sans qu'un facteur prépondérant n'ait pu être mis en évidence.

Sur le lot de chasse vosgien, le chevreuil a fait l'objet d'un très faible prélèvement et une baisse généralisée est constatée également.

Une intégration du dénombrement des chevreuils lors des circuits de comptage chamois a été effectué par les fédérations de chasse, après validation de ce protocole par l'OFB.

• Cerf



Un animal a été attribué sur le lot 1 (aucun sur les autres lots de la forêt domaniale de Saint Antoine), et a pu être réalisé dans de bonnes conditions cette saison, malgré une ouverture de la chasse de cette espèce fixée au 13/10.

D'un avis unanime, les observations de cerf sont en augmentation et les indices (crottes, abrouissement, écorçage) sont dorénavant omniprésents. Une harde de 22 individus a été observé à l'automne en P39 à l'amont de la tourbière du Rossely.

Une vigilance particulière devra être portée à cette espèce en raison des capacités élevées de croissance de sa population et de son impact

potentiellement important sur la végétation (régénération forestière et conservation des habitats forestiers).

Les gestionnaires de la réserve souhaitent que des bracelets supplémentaires soient attribués, et ce dans des catégories adultes notamment.

Une adaptation des pratiques de chasse spécifiquement à cette espèce serait peut-être à étudier : chasse à l'affût, journées dédiées et formations pourraient être des pistes.

• Equilibre sylvo-cynégétique

Dans le but de suivre l'impact de la grande faune sur la régénération forestière, des dispositifs d'enclos-exclos de 40m² avaient été installés par l'ONF en 2016 dans les parcelles 18, 56 et 57 de la FD Saint Antoine et un dispositif a été installé en 2021 dans la parcelle 101 au Plain Thiébaud. En 2024, ceux des parcelles 18 et 56 ont été démontés car devenus obsolètes. Seul reste celui de la 101 dont le suivi a été réalisé en 2024. Les résultats seront exploités au niveau national.

En outre, une notation d'impact des espèces gibier est effectuée après chaque martelage par les gestionnaires forestiers (abrouissement et écorçages éventuels), résultats agrégés au niveau national.

Un avis favorable du comité consultatif a été donné pour le relevé d'indices de pression sur la flore toutes espèces d'ongulés confondus dans les départements 70 et 90 par les FDC. Une participation des personnels de l'ONF est prévue. Les relevés n'ont pas commencé en 2024 comme prévu pour cause de débournement trop précoce de la végétation.

Des comptages aux phares pour obtention d'un indice nocturne cerf ont été ciblés à titre de test sur le versant Miellin fin mars/début avril (prairies hors réserve).



3. GESTION DES FREQUENTATIONS ET DES INFRASTRUCTURES

3.1. Mise en œuvre de la politique d'accueil (OMT 41)

3.1.1. Manifestations sportives (opération 412)

Les tableaux ci-dessous synthétisent les manifestations qui ont eu lieu sur le territoire de la réserve naturelle à la connaissance des gestionnaires.

- Manifestations sportives ayant fait l'objet d'une autorisation préfectorale :

Date évènement	Nom de la Manif	Organisateur	Localisation	Type	Nombre participants
19/05/2024	Trail des mines	Run'in Champagny	Goutte des Saules, col sans nom, cote 1041, Chevrères	Trail	400
01/06/2024	Les 3 ballons chef de file	Top Club	RD16, arrivée PDBF	Vélo route	3500
21/07/2024	Marche d'orientation	Club vosgien de Giromagny	Auxelles-Haut	Pédestre	150
22/09/2024	Marche populaire	Groupe PSL	Planche des belles filles	Marche	430
06/10/2024	Transterritoire	Compagnie Belfort Loisirs	Querty/Planche/Grande Goutte/Ballon Alsace	VTT	300

Le décompte fait donc apparaître 2 manifestations sur les 2 autorisées par l'arrêté préfectoral pour la période de quiétude comprise entre le 15/12 et le 14/07. Le quota a donc été atteint et 2 demandes de manifestation ont fait l'objet d'un avis défavorable (voir tableau ci-dessous).

Date évènement	Nom de la Manif	Organisateur	Type	Commentaires
15/06/2024	Grand huit vosgien	Cyclo club de Froideconche	Vélo route	Quota dépassé
07/07/2024	Saint Bart'trail	Mickaël TAVARES	Trail	Quota dépassé

Il est à noter que le Grand Huit Vosgien s'est tout de même tenu : sans classement ni chronométrage et avec 24 participants sur le grand parcours, cette randonnée cyclotouriste n'a finalement pas correspondu en 2024 à la définition des manifestations sportives soumise à autorisation (inférieur au seuil de 50 vélos) et donc pas été décomptée du quota.

Pour la période du 15/07 au 15/12, une demande initiale du « Climbing for Life » pour un parcours de trail et un parcours de VTT dans la réserve avait été présentée au comité consultatif du 28/03/2024. Finalement, ce sont 2 parcours intégralement hors réserve qui ont été retenus et qui se sont déroulés le 23/08/2024.

Au total, ce ne sont donc que 3 manifestations qui ont été décomptées dans la réserve sur les 5 possibles offertes par cette période.

Faisons maintenant un focus sur la manifestation sportive cyclosportive dite « les trois ballons chef de file » qui s'est tenue le 01 juin 2024. Elle s'est présentée sous le même format qu'en 2023, à savoir 2 parcours de 93 et 178 kms, avec un départ de Ronchamp et une arrivée à la Planche des Belles Filles, en traversant la RNBC par la route départementale n° 16. Le nombre total de participants a été de 3500, avec 300 spectateurs estimés, exclusivement présents à l'arrivée de la Planche des Belles Filles.

Comme il est nécessaire pour les manifestations sportives de plus de 1500 participants sur la RD16, l'avis du comité consultatif a été demandé lors de la séance du 28/03/2024. Un avis favorable a été rendu conditionné un

ensemble de propositions faites par l'organisateur dont nous avons pu constater le respect global. L'organisateur s'est également engagé à rechercher un parcours alternatif pour laisser la place en 2025 à d'autres organisateurs.

- Manifestations diverses non décomptées mais ayant fait l'objet d'un échange avec les gestionnaires :

Date évènement	Nom de la Manif	Organisateur	Type	Commentaires
21/08/2024	Marche de nuit	61ème RA Chaumont	Militaire	Pas d'autorisation nécessaire
02/06/2024	Enduro VTT	Bike club de Giromagny	VTT de descente	RNBC non concernée, départ de tous les parcours hors périmètre

3.1.2. Mise en œuvre du schéma de fréquentation (opération 411)

Certains sentiers qui avaient été débalisés dans le cadre de l'AP « Schéma des fréquentations » de 2018 sont encore parfois empruntés. C'est le cas du chemin des Fagnes entre l'étang du petit haut et le col 1078 et des anciens itinéraires de la parcelle 53 de la forêt domaniale du Ballon d'Alsace. Ces sentiers ne sont plus entretenus mais un certain usage estival non interdit contribue à en maintenir la trace. Il a même été constaté récemment des branches coupées au sécateur sans que nous n'en connaissions l'auteur ! Lorsque cela est possible, nous œuvrons à en reboucher les entrées avec des branchages et à y porter un effort de surveillance lors de la période de quiétude.

Un itinéraire raquettes en boucle au départ de la Planche et passant par le Querty a été débalisé en 2022. En conséquence, il n'y a plus aucun balisage sur le chemin qui longe le périmètre de la réserve entre le Querty et le col d'Auxelles. A cet endroit, la traversée de la réserve sur un linéaire de 200 m n'est donc réglementairement plus possible entre le 15/12 et le 14/07. La prochaine mise à jour du schéma des fréquentations devra intégrer cette modification.

3.1.3. Accompagnement des projets favorisant la fixation du public à l'extérieur de la RNBC – cas de l'opération grand site » (opération 413)

Les Ballons Comtois constituent le cœur du projet de labellisation « Grand Site de France » du Ballon d'Alsace. Cette opération est portée par le PNRBV, en lien étroit avec les services de l'Etat. En 2024, les gestionnaires ont participé à différents groupes de travail, copil, comités techniques, en intervenant notamment sur les thématiques des fréquentations. Ils ont également contribué à la pose d'un écomètre en septembre 2024 dans le secteur de la grande goutte en préparant le travail en amont (autorisation de travaux, recherche de la localisation, lien avec l'ONF) et en se rendant sur le terrain avec l'entreprise lors de la pose.



COPIE OGS à la Planche des Belles Filles

De nombreux échanges internes au PNRBV ont lieu afin de rechercher la meilleure cohérence entre les politiques RNN et grand site.

Par ailleurs, une étude portant sur le site de la station de la Planche des Belles Filles a été commandée par le CD70 au bureau d'études ATEMIA. Le but est un développement 4 saisons et la définition d'une stratégie à 5 ans, en amorçant une transition dans un contexte de tourisme durable. Pour une prise en compte optimale la réserve naturelle, les gestionnaires ont participé à des groupes de travail, à des enquêtes ainsi qu'à la restitution de cette étude.

3.2. Gestion des infrastructures humaines (opérations 241 et 423)

3.2.1. Sentiers balisés

En forêt communale de St Maurice sur Moselle, de nombreux arbres dépérissent hors réserve naturelle le long du sentier de l'if qui rejoint le ballon de Servance depuis le hameau de Presles. Une sécurisation est devenue nécessaire au-delà du cadre conventionnel dans lequel le club vosgien peut intervenir. L'agence ONF Vosges-Montagne va faire une proposition d'intervention auprès de la commune, prestation concurrentielle qu'il appartiendra à cette dernière de retenir ou non.

En lien avec l'office du tourisme des mille étangs, une rationalisation des sentiers balisés du secteur de Miellin est en cours, avec pour projet de supprimer certains itinéraires équestres très peu utilisés (entre le col des Chevrères et le col sans nom par exemple). En vue de la prochaine mise à jour du fonds IGN 1/25 000, une liste des sentiers débalisés, chemins ou traces qu'il conviendrait de retirer est en préparation. Katia VIDBERG du CD70 propose de faire le lien avec l'IGN le moment venu.

Sur la forêt domaniale du Ballon d'Alsace, le GR5 a été dévié par le CD90 entre le chalet Bonaparte et le parking des démineurs et passe dorénavant par la Chaumière. Cette modification a été demandée au CD90 par l'ONF représentant l'Etat propriétaire, en raison d'un trop grand nombre d'arbres dépérissant en réserve intégrale sur l'itinéraire (parcelle 53). L'itinéraire est encore relativement emprunté et les gestionnaires de la RNBC se sont engagés à étudier une signalisation complémentaire et pédagogique.

Entre l'étang du Petit Haut et le chalet Bonaparte, une nécessité de sécurisation a été identifiée le long du GR5 en zone gérée (P44) et des épicéas dépérissant ont été marqués : cette action fait toujours l'objet d'une recherche de faisabilité technique et de financement de la part de l'ONF.

3.2.2. Pistes de ski de fond

Sur la saison hivernale 2024-2025, le domaine skiable nordique a connu une période significative d'exploitation pendant les vacances de Noël, accompagné d'une météo relativement clémente. Ensuite, le redoux a restreint le damage des pistes à une boucle de 3 kms au départ du parking des démineurs, pour cesser totalement vers la fin du mois de janvier 2025.

Aucune tournée de sécurisation des pistes n'a été demandée en 2024, ni par le SMIBA pour le secteur du ballon d'Alsace, ni par WOKA Loisirs pour la Planche des belles filles. Des échanges réguliers ont tout de même eu lieu avec ces gestionnaires, notamment à l'occasion de l'exploitation de la parcelle 28 de la FD de Saint Antoine côté Planche.

Pour le SMIBA, une demande de travaux d'entretien des pistes non encadrés par les AP a été validée par le comité consultatif du 12/07/21. Ces travaux n'ont pas encore été mis en œuvre : il s'agit de la pose de nouveaux renvois d'eau en bois, du curage des fossés et des buses et de la pose d'un pare-neige en bois. La validation par le CC avec accord pour démarrer les travaux au 01/09 reste valable selon l'échéancier 2021-2025 joint à la demande.

La convention pour l'utilisation des pistes de ski de fond sur la forêt domaniale de Saint Maurice et Bussang (88) reste toujours en attente de renouvellement.

Comme chaque année, des filets quiétude ont été posés par les gestionnaires de la réserve pour la mise en défens de secteurs sensibles à proximité des pistes de fond entre la Planche et le Ballon d'Alsace.

3.2.3. Refuges et chalets

• Bilan Secteur Auxelles-Haut et Lepuix :

Les arrêtés préfectoraux réglementant l'accès aux 2 chalets du Querty sont arrivés à échéance le 31/12/2022. Ils ont tous deux faits l'objet d'une demande de renouvellement concertée en commune et avec les parties prenantes, et validée par le comité consultatif du 25/05/2023. Cependant, la liste des bénéficiaires de la nouvelle convention pour les chalets du Querty Bas n'est toujours pas définie précisément (en attente, vu avec la commune) et freine l'adoption du nouvel AP.

Le tableau ci-dessous synthétise les demandes faites par les usagers des chalets aux gestionnaires de la réserve naturelle en 2024 dans le cadre des AP leur autorisant l'accès :



Refuge de la Grande Goutte

	Date de la demande	Accord des gestionnaires	Date d'accès	Activité
Refuge de la Rougevie	13/07	Oui	16/07	Entretien
	20/07	Oui	23/08	Entretien
	20/09	Oui	23/09	Entretien
Chalet du Querty du bas	13/07	Oui	20/07	Peinture façade
	29/09	Oui	30/09	Entretien
Chalet du Querty Haut	13/07	Oui	15/07	Entretien
	03/10	Oui	07/10	Fauchage extérieur
	31/10	Oui	01/11	Entretien
	13/12	Oui	14/12	Entretien avant hiver

Les quotas d'accès ont donc été respectés. Pour rappel, ce sont 6 jours qui sont autorisés par année civile pour les chalets du Querty (entre le 15/07 et le 14/12), et 4 pour celui de la Rougevie.

- Chalet de la Rougevie :

Plusieurs échanges téléphoniques ont eu lieu ainsi qu'une rencontre avec M. Henri Ruez. Aucune difficulté à signaler avec ce refuge ni avec l'association en charge de son entretien. Le chalet et ses abords sont très bien tenus, et la place à feu bien circonscrite.

- Chalet du Querty Haut :

Une rencontre et des échanges téléphoniques réguliers ont eu lieu avec M. Julien Lacreuse.

- Chalet du Querty Bas :

Quelques échanges téléphoniques ont eu lieu avec Jean et Nicole Rafenne. Après que le rafraîchissement de la peinture du chalet à l'identique ait été effectué en 2023, la peinture du toit et des volets ont été effectués en 2024. Ces travaux sont permis par le cahier des charges de la réserve naturelle annexé à la convention d'occupation.

- Refuge « Saille » au Ballon de Servance :

Aucun contact avec les membres de l'amicale du refuge (présidée par M. Gérard Tisserand) n'a eu lieu en 2024. Ce refuge bien entretenu est sis sur un terrain privé et aucun accès en véhicules à moteur n'y est prévu.

3.2.4. Route départementale 16

Le fauchage des accotements a bien été réalisé après le 1^{er} octobre dans la portion incluse dans la réserve, tel qu'il avait été demandé par le comité consultatif du 26/05/2008. Hors réserve, le fauchage avait été réalisé dans le courant du mois de juin. C'est l'entreprise SARL Laurent CHENE domiciliée à Amblans-et-Velotte qui est titulaire du marché d'entretien des accotements pour le compte du CD70.

3.2.5. Infrastructures militaires

Aucune rencontre formelle n'a été organisée en 2024 mais des échanges réguliers ont eu lieu sur les travaux projetés, sur les enjeux environnementaux, et sur les pratiques de pâturage sur le terrain appartenant au ministère des armées dans le but de mettre à jour la convention qui le lie à la réserve.

Une demande pour pose d'une barrière à l'entrée de la route militaire a été validée par le comité consultatif du 25/05/2023 mais les travaux n'ont pas encore été réalisés à ce jour.

Le comité consultatif du 11/12/2018 avait demandé d'attendre le 15/07 pour réaliser la fauche de l'intérieur du fort et du chemin de ronde, et le 15/09 pour la fauche des accotements de la route d'accès, ce qui a été respecté en 2024.

3.2.6. Antenne relai TDF

L'entretien des abords du pylône sis à proximité du parking du ballon de Servance est soumis au respect de l'AP n°514 du 01/07/2016, qui prescrit une fauche annuelle à partir du 01/10 et une interdiction d'utilisation de désherbant chimique. Devant une suspicion d'emploi de phytocides, les gestionnaires de la réserve ont adressé en 2024 un courrier en recommandé avec A/R à la société « Télédiffusion de France » pour leur demander de fournir les preuves du bon respect des termes de cet arrêté.

4. SURVEILLANCE DU TERRITOIRE ET POLICE DE L'ENVIRONNEMENT (OPERATION 422)

4.1. Surveillance menée dans le cadre des financements DREAL

Les tournées de surveillance organisées dans la RNBC grâce aux financements du ministère en charge de l'écologie ont été de 2 types :

-2 tournées interservices OFB/personnels réserve effectuées les 17/02 et 19/05,
-2 tournées effectuées par les personnels spécialisés du groupe police de l'ONF commissionnés, assermentés et armés les 28/01 et 28/12.

Les orientations et les périodes d'intervention sont ciblées en collaboration avec Guillaume MUSSARD, pilote du groupe police de l'ONF, que nous tenons à remercier ici.

Une note récapitulant les consignes de police sur la RNBC a été diffusée en



début d'année à l'ensemble des services susceptibles d'intervenir sur la réserve, que ce soit l'ONF, les services départementaux de l'OFB70 et 90 ainsi que les brigades de gendarmeries de Champagny, Mélisey et Giromagny.

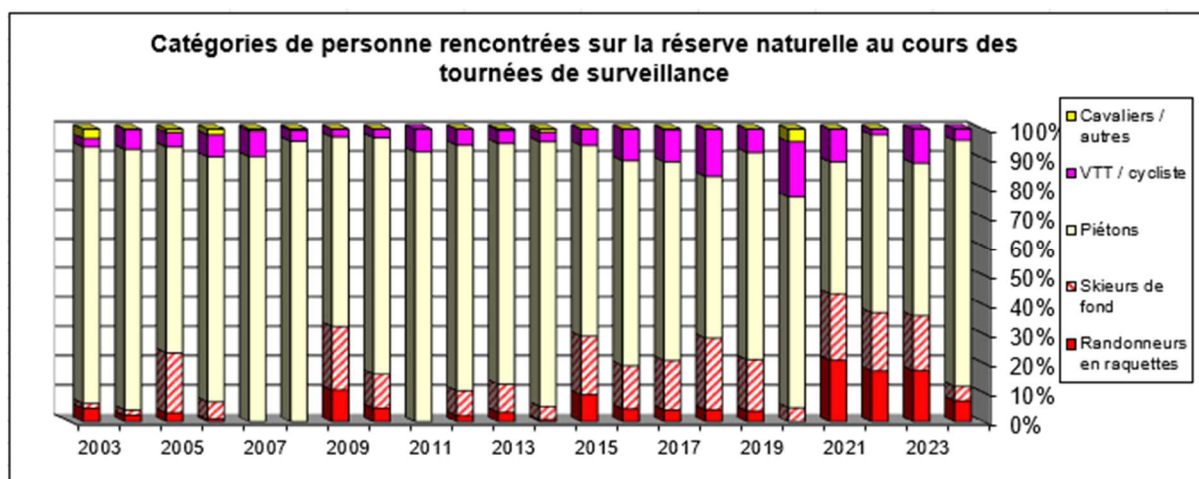
Le compte-rendu électronique de tournée qui avait été développé spécifiquement pour la réserve est appelé à être remplacé par l'application nationale DIGI'CONSTAT de l'ONF. En parallèle, l'accès à l'Application de Gestion Centralisée (dite PVe) sera déployé prochainement à l'ONF ce qui entrainera la disparition des carnets de Timbre Amende papier et le traitement automatisé des contraventions. C'est déjà le cas à l'OFB.



A l'occasion de leurs activités quotidiennes, les 2 conservateurs de la réserve naturelle ont exercé une importante activité diffuse de prévention et de sensibilisation aidés en cela par Clément COUANON, salarié en CDD du PNRBV dont un quart du temps est financé sur le budget de la réserve.

Plusieurs infractions ont pu être empêchées avant qu'elles ne commencent notamment l'introduction de chiens en bordure de la RNNBC à la Planche des Belles Filles ou au Ballon d'Alsace.

Le graphique ci-dessous représente la proportion relative des différentes catégories d'usagers rencontrés au cours des tournées :



Au total, 183 personnes ont été rencontrées au cours de ces tournées de surveillance, se répartissant en 154 piétons et 7 cyclistes, 9 skieurs de fond et 13 randonneurs en raquette.

Le nombre de raquetistes et de skieurs de fond rencontrés est relativement faible malgré l'enneigement lors de la tournée du 28/12/2024.

Le nombre total de cyclistes ne fait pas l'objet d'une augmentation particulière, ce qui est corroboré par les observations au fil de l'année. Parmi ceux-ci, la pratique du VTT à assistance électrique est de plus en plus constatée ainsi que le vélo de type Gravel.

La trottinette électrique est considérée comme un véhicule à moteur et est donc interdite : son emploi sur la réserve naturelle n'a pas été formellement constatée, les loueurs en périphérie de réserve ayant été sensibilisés à la réglementation.

Aucune autre catégorie d'usagers n'a été rencontrée lors des tournées (cavaliers, bivouac, escalade...).

4.2. Surveillance pilotée par les autres services de police

4.2.1. Surveillance par les services de l'OFB

Le service départemental de l'OFB de la Haute-Saône a effectué une tournée le 14/07 qui a permis de constater une cueillette abusive de myrtilles en termes de volume sur le Ballon de Servance (c'était également le dernier jour d'interdiction de sortie de sentiers). Des interpellations ont été effectuées avec l'aide de la gendarmerie : un délit et obstacle aux fonctions a été relevé pour 7 personnes.

Deux timbres-amendes ont été également dressés pour de la cueillette de myrtilles hors sentiers et hors période.

Les brigades mobiles d'intervention de l'OFB ont également patrouillé sur la réserve naturelle le 25/07/2024 et ont notamment effectué un rappel de la réglementation à des entomologistes amateurs, sans relever d'infraction.

Entre janvier et décembre, le service départemental de l'OFB du Territoire de Belfort a réalisé 3 tournées sur la réserve dans la partie réserve de ce département, sans qu'aucune infraction n'ait été relevée ni verbalisée.

Les orientations stratégiques nationales de l'OFB en 2024 ont ciblé en priorité la surveillance des aires protégées et également des activités sportives de plein air qui sont en plein essor.



4.2.2. Surveillance par les gestionnaires forestiers



Initiées en 2023, les patrouilles dans le cadre de l'extension de la Mission d'Intérêt Général « Défense Forestière Contre Incendie » confiée par l'Etat à l'ONF se sont poursuivies. Cette mission historiquement dédiée à la zone sud de la France est appelée à monter en puissance pour les régions Bourgogne Franche-Comté et Grand Est.

La saison 2024 a débuté par une sensibilisation dans les principaux points d'information du territoire avec distribution de flyers (maison du tourisme du Ballon d'Alsace, offices du tourisme, mairies, Espace Nature et Culture). Les retours en ont été particulièrement positifs.

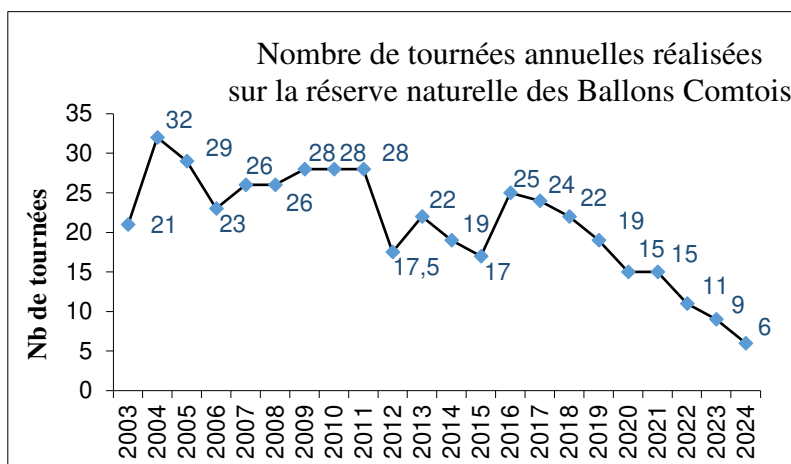
Ensuite, ce sont 3 patrouilles qui ont été effectuées sur la réserve et ses abords immédiats. Elles ont donné lieu à une importante activité de sensibilisation malgré un risque globalement peu important.

4.3. Bilan de l'année 2024

4.3.1. Bilan des tournées

Le graphique ci-contre représente l'évolution du nombre de tournées annuelles depuis l'année 2003 :

Le nombre de tournées tous services confondus est en diminution globale depuis la création de la réserve naturelle, notamment les interventions du groupe police ONF. La part du budget à consacrer à cette prestation est globalement en baisse et les effectifs de ce groupe spécialisé de



l'ONF sont orientés à la baisse également. Pour pallier cette diminution, la collaboration a été renforcée depuis 2023 avec les Services Départementaux et les Brigades Mobiles d'Intervention de l'OFB. Des contacts ont été noués avec les services de gendarmerie, qui interviennent régulièrement en appui et parfois lors de tournées interservices.

Une réflexion de fonds sera menée à l'occasion de la révision du plan de gestion de la réserve sur la politique globale à définir en matière de police.

4.3.2. Bilan des infractions et verbalisations

Nous avons enregistré 13 timbres-amende en 2024, dont 11 ont été dressés par 2 personnels du groupe police de l'ONF pour la seule tournée du 28/01, démontrant le caractère épisodique des infractions, très dépendants des conditions météorologiques et d'enneigement.

Côté procédures, ce sont 2 PV qui ont été dressés. Outre la cueillette abusive de myrtilles, 1 PV pour introduction de 3 chiens et obstacles aux fonctions a été finalisé en 2024 relativement à une affaire de 2023. Après avoir reçu l'aide du service départemental 70 de l'OFB pour une audition de la personne mise en cause, cette procédure s'est soldée par une composition pénale à l'encontre de l'auteur des faits (montant transactionnel proposé par le procureur de la république en alternative à des poursuites pénales).

Le tableau ci-dessous dresse un bilan synthétique des infractions verbalisées sur le territoire de la réserve naturelle au cours de l'année 2024 :

Type d'infraction	Chien	Sortie de sentier	Véhicule à moteur	Cueillette / arrachage	Camping	Feu	Dépôt ordure	Total
Timbre amende (TA)	2	11						13
Autres procédures	1			1				2

Le tableau ci-dessous dresse quant à lui un bilan des procédures engagées en 2024, à notre connaissance :

TA payés	13
TA non payés	0
Réclamations TA avis favorable	0
Réclamations TA avis défavorable	1
PV abouti en composition pénale	1
PV en cours d'instruction	1

Une réclamation a été déposée par un groupe de 5 personnes interpellées par les personnels ONF pour être sortis des sentiers balisés en période d'interdiction. Le groupe souhaitait n'obtenir qu'un TA unique au lieu de 5 TA individuels. Après discussion, les services de l'ONF ont choisi de se ranger à l'appréciation que les 2 agents verbalisateurs avaient eu de la situation sur le terrain. Cette réclamation n'a donc pas abouti.

4.4. Conclusions

Face à la diminution globale du nombre de tournées, une réflexion plus poussée devra être menée sur les orientations à donner à celles-ci, dans un souci de rationalisation des moyens et de meilleur ciblage des interventions dans l'espace et dans le temps.

La révision du plan de gestion de la réserve naturelle sera l'occasion de concerter pour définir les enjeux liés à l'activité de police sur cette aire protégée.

Dans un souci de renforcer les liens avec le parquet de Vesoul, les gestionnaires de la réserve ont tous deux participé le 29/03/2024 au 1er Comité Opérationnel de Lutte contre la Délinquance Environnementale (COLDEN) organisé par le procureur de ce département.

Le réseau des référents police des gestionnaires de réserve de Bourgogne Franche-Comté a également été intégré par un personnel réserve en tant que référent pour le département du Territoire de Belfort.

5. INFORMATION DES PUBLICS ET ANCRAGE LOCAL

5.1. Entretien et renforcement de la signalétique RNBC (opération 611 et 612)

Actuellement, 130 panneaux sont en place en périphérie et dans la RNBC afin d'informer au mieux les usagers de la réglementation en vigueur. Cette signalétique est en constante évolution aussi bien du point de vue quantitatif



Remplacement du panneau d'information de la vieille hutte

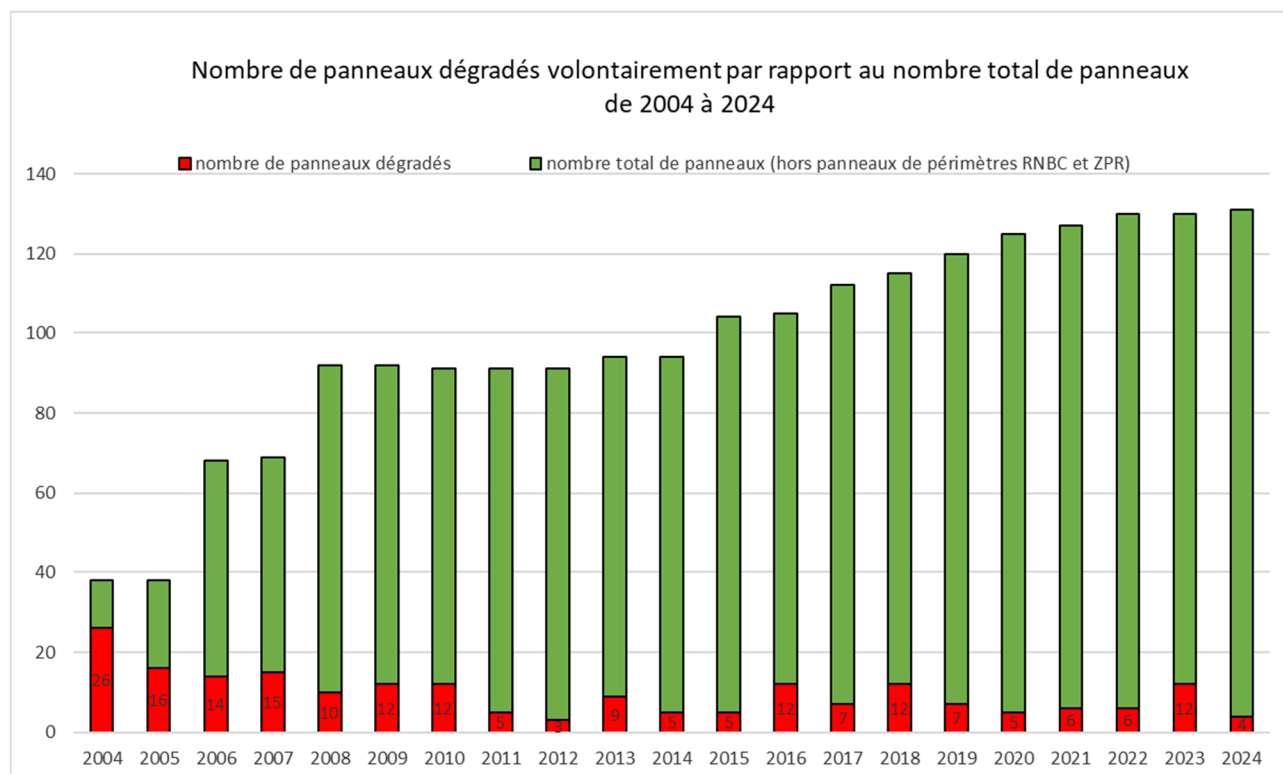
que qualitatif en fonction de l'évolution des activités sur le site. Un budget complémentaire de fin d'année 2023 « étude et travaux » ont permis de réparer le panneau d'information de la Vieille Hutte : achat du panneau en inclusion par vitrification, utilisation d'un support en bois en stock, pose par les ouvriers forestiers de l'ONF aidés par le technicien forestier local Damien Sonnet. Le périmètre de la RNBC a également été rénové dans le secteur de la Planche des Belles Filles, les forêts privées du Territoire de Belfort et le nord du Ballon de Servance pour un total de 8,2 km de linéaire. Enfin, ce budget a également permis, après refonte graphique, l'achat de 24 panneaux réglementaires et 22 panneaux schémas.

Un reliquat du budget « étude et travaux » 2023 aura permis quant à lui la remise en place d'un poteau au sommet de la planche des belles filles (cassé par une dameuse), le remplacement d'une barrière sur le GR 59 entre Belfahy et Plancher les mines, et la remise en état de 3,6 km de périmètre dans le secteur de la Goutte des Saules.

En 2024, le nombre de dégradations volontaires est stable / en légère diminution en 2024, avec 3% de panneaux dégradés. Malheureusement, un grumier a sans doute reculé dans un panneau d'information au niveau du col du Querty, sans en informer l'ONF ou la RNBC : des réparations couteuses sont à prévoir. A noter toutefois une recrudescence depuis 2 ans des graffiti de toutes sortes sur les panneaux réglementaire et d'information (photo ci-contre). Ces panneaux sont nettoyés manuellement par les gestionnaires et ne ressortent pas dans les statistiques et le graphique ci-dessous. Une amélioration en ce sens pourrait être apporté au fichier de suivi.



Panneau d'information du Ballon de Servance



5.2. Médiation et éducation à l'environnement (opération 622 et 621)

Depuis 2021, la RNBC bénéficie d'une enveloppe complémentaire de 18 000 euros par rapport au budget initial, dont un peu plus de la moitié est affectée au recrutement d'un médiateur de l'environnement (à ¼ temps sur la RNBC) et l'autre partie dédiée à la sous-traitance d'animations pédagogiques à la Maison de la Nature des Vosges Saônoises.

5.2.1. Médiation de l'environnement (budget fonctionnement – PNRBV)

Grâce au budget complémentaire dédié à l'éducation à l'environnement, le recrutement d'un animateur nature à temps plein a été possible, poste mutualisé sur les 4 Réserves naturelles gérées par le PNRBV. Clément Couanon a occupé ce poste toute l'année 2024. Ses missions :

- Des actions de maraudage et sensibilisation des publics sur le terrain,
- La valorisation des études et projets menés sur les Réserves naturelles (vulgarisation scientifique, communication spécifique, animations, ...),
- L'accompagnement des différentes actions en matière de sensibilisation et d'appropriation locale.

La sensibilisation sur le terrain dit « maraudage » a été effectuée sur toute l'année 2024 et a permis d'aller à la rencontre de 180 personnes au cours de 23 sorties sur le terrain. La majorité des sorties ont eu lieu pendant les vacances scolaires, week-end et jours fériés, notamment au mois de juillet et août.

La très grande majorité des personnes rencontrées pratiquaient la randonnée, et 6% étaient en situation d'infraction (principalement des promeneurs non locaux, avec chien). Des chiffres stables en comparaison des années précédentes.

5.2.2. Education à l'environnement (Budget études et travaux « EEDD » 2024 - PNRBV)

La Maison de la Nature des Vosges Saônoises a pris contact par courrier et téléphone avec les classes de CE1 à CM2 des écoles des communes situées à proximité de la RNBC, sur la base de la présentation d'un déroulé de 2 séances d'intervention. À la suite de cette promotion ciblée sur les écoles des communes de la RNBC, 7 classes ont été retenues grâce au budget alloué par la DREAL BFC en 2024 et des reliquats 2023 (tableau ci-contre).

Commune	Niveau	Effectif	Date de la séance 1	Date de la séance 2
Fresse	CE2/CM1/CM2	27	09/09/2024	10/10/2024 Planche des Belles filles
Plancher-Bas	CE2	22	10/09/2024	18/10/2024 Planche des Belles filles
Plancher-Bas	CM1	26	10/09/2024	18/10/2024 Planche des Belles filles
Lepuix	CM1/CM2	19	19/09/2024	17/10/2024 Ballon d'Alsace
Lepuix	CE2/CM1	19	19/09/2024	17/10/2024 Ballon d'Alsace
		113		

Au total, 113 élèves ont été sensibilisés en septembre à travers 3 demi-journées d'animation :

- Séance en classe :

La première ½ journée en classe est importante, elle permet aux élèves de poser quelques bases, balayer des idées préconçues et acquérir des connaissances pour comprendre le fonctionnement et l'utilité de la RNBC.

L'acquisition de connaissance porte particulièrement sur la lecture de carte qui n'est pas une chose aisée pour un élève de cycle 2/3, mais aussi sur la réglementation spécifique de la RNBC qui est très méconnue. La carte d'identité de la réserve permet aussi de revoir les notions de territoire (communes, communautés de communes, départements, région) qui ne sont pas toujours maîtrisées par les enfants. Le jeu de découverte des milieux présents sur la réserve et des espèces emblématiques inféodées à chaque milieu permet de mieux appréhender la fragilité et donc l'importance de protéger ces espaces sensibles.

- Séance sur le Terrain :

Cette année, les deux sites visités par les classes ont été la Planche des belles filles et le Ballon d'Alsace. Cette sortie à la journée est sans conteste la plus appréciée de l'ensemble du module. Elle permet de fixer les apprentissages de la séance en classe et d'approfondir avec de nouvelles connaissances.



C'est une séance concrète et ludique qui permet aux enfants d'explorer les différents milieux étudiés en classe ; top 3 des ateliers les plus appréciés : « Traces et indices de la présence de faune », « Les petites bêtes du bois mort » et « sur la piste du Lynx ».

5.2.3. Journée internationale du Lynx

Pour sensibiliser le grand public à la présence du Lynx boréal, les gestionnaires de la RNBC ont proposé un programme d'animations autour de la Journée Internationale du Lynx 2024 (affiche en **annexe 1**). Les activités se déroulaient sur les communes de **Giromagny, Le Thillot, Haut-du-Them et Plancher-les-Mines**. Balayant ainsi symboliquement les 3 départements autour de la réserve naturelle. Ces actions font suite à l'observation en 2023 d'une première reproduction avérée dans le sud du massif des Vosges. Un signal positif du retour du Lynx dans nos régions après des années d'absence.

Plusieurs partenaires se sont joints au Parc Naturel Régional pour animer ces activités : la Maison de la Nature des Vosges Saônoises, l'Observatoire des Carnivores Sauvages, la médiathèque du Thillot, le Centre socioculturel la Haute-Savoireuse et la médiathèque de Giromagny.

La communication était assurée par articles de presse, agendas en ligne, affiches, flyer et panneaux d'affichage dans les communes concernées. Les médiathèques et collectivités locales auront également relayé les informations dans leurs réseaux. Toutes les activités étaient proposées gratuitement.

• Bilan des activités :

Le public a largement répondu présent. Preuve d'un fort intérêt ou au moins d'une curiosité de la population locale pour l'espèce. La majorité des participants étaient néophytes sur le sujet du lynx, certains ignorant sa présence dans le Massif des Vosges. Les soirées projection ont néanmoins attiré quelques personnes nettement plus averties.

Date	Heures	Lieux	Public	Activités	Fréquentation
11/06/24	20h-22h	Foyer communal Haut-du-Them	Tout public	Projection + débat	55 personnes
14/06/24	14h-17h	Médiathèque Le Thillot	Ecole primaires du Thillot	Projection + animation	87 enfants + 6 adultes : 4 classes ce2-cm1-cm2
14/06/24	20h-22h	Médiathèque Le Thillot	Tout public	Projection + débat	30 personnes
15/06/24	14h00-17h30	Réserve Naturelle des Ballons Comtois	Tout public	Sortie terrain	12 personnes
19/06/24	10h00 - 17h30	Centre Socioculturel la Haute Savoieuse - Giromagny	Enfants et familles	Ateliers et jeu de piste	120 personnes : 90 enfants + 30 adultes
Du 03/06 au 27/08		Médiathèque Le Thillot	Tout public	Exposition RNBC et milieu forestier	Inconnue

• Soirée ciné-débat



Projection à Haut du Them

Deux soirées ont eu lieu à Haut du Them - Château Lambert puis au Thillot. Le film documentaire « Le retour fragile du lynx » de Laurent Geslin (52 mn) a été projeté, suivie d'un temps d'échange entre le public et Alain Laurent de l'Observatoire des Carnivores Sauvages, des animateurs de la Maison de la Nature des Vosges Saônoises et des agents du PNR. Le film a été choisi pour sa durée et la richesse des points de vue qu'il offre avec les témoignages de biologistes, vétérinaires, chasseurs et forestiers.

Les questions du public concernaient la biologie et l'écologie de l'espèce, quelques rares craintes face à la cohabitation de l'homme avec l'espèce, l'état et l'histoire de la population vosgienne, les freins à sa réintroduction. La présence d'un spécialiste de l'espèce en la personne d'Alain Laurent était très appréciée pour y répondre. Aucune tension « anti-lynx » n'est apparue lors des échanges.



Projection au Thillot

Une pré-projection a été proposée l'après-midi à l'école primaire du Thillot suivi d'une animation en salle avec une centaine d'élèves de CE2, CM1 et CM2.

- **Sortie terrain**

Le temps d'un samedi après-midi, une balade « dans les pas du lynx boréal » était proposée sur la réserve naturelle nationale des Ballons Comtois en partenariat avec la Maison de la Nature des Vosges Saônoises. L'occasion d'aborder l'écologie du lynx, de parcourir son habitat privilégié et les indices de présence. L'occasion également de s'immerger dans le milieu forestier et de réfléchir aux mesures de gestion qui peuvent se faire en faveur des espèces et leurs habitats. Une météo très instable n'aura pas permis une forte fréquentation.

- **Journée festive**

Une journée complète à destination des enfants et leurs familles étaient proposée au centre socioculturel de Giromagny. Le matin, la médiathèque animait un atelier musical. L'après-midi, plusieurs ateliers étaient animés par le PNR et le centre socioculturel : indices de présence, quizz et jeux de reconnaissance, faune des forêts vosgiennes, moulages d'empreintes... Un jeu de piste lynx était à découvrir autour du centre et un stand de crêpes venait conclure la journée.



- **Exposition**

Durant l'évènement et les vacances d'été, une exposition sur la RNBC et les milieux forestiers a été présentée à la médiathèque du Thillot, qui a pour l'occasion, fait une sélection de livres, DVD et autres sur le thème du Lynx.

5.2.4. Animations spécifiques pour les scolaires et le grand public

En outre, 7 animations spécifiques ont été réalisées, pour le grand public ou pour les scolaires, totalisant 250 personnes. Le tableau ci-dessus reprend les thèmes abordés avec l'ensemble du public encadré en 2024.

Date	Etablissement/ Structure	Niveau	Nb. de part.	Terrain (jour)	Salle (jour)	Remarques / sujet
09/02	Lycée L. Quélet	Terminal STAV	14	0	0,5	Présentation RNBC
21/08	Centre de loisir	Primaire	32	0,5	0	Sensibilisation à la faune des tourbières
21/08	Centre de loisir	Primaire	18	0,5	0	Sensibilisation à la faune des milieux ouverts
26/09	Lycée L. Quélet	Terminal STAV	16	1	0	Présentation RNBC et forêt
29/10	Centre de loisir	Primaire	32	1	0	Animation oiseaux des milieux forestiers

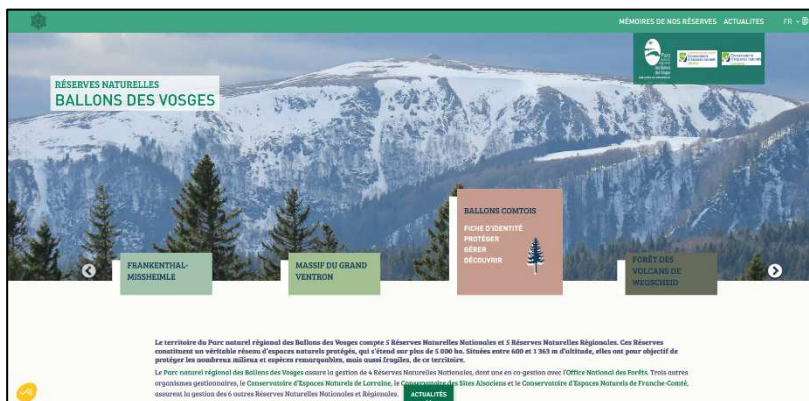
Pour le grand public, les gestionnaires ont tenu un stand à l'occasion de la Journée internationale des forêts sur invitation de l'ONF, le 24/03/24 où une soixantaine de personnes ont été rencontrées. Ils ont également tenu un stand de présentation de la RNBC le 09/11/2024 au centre socio culturel de Giromagny, en faisant un focus sur la biodiversité « sonore » : 70 personnes sensibilisées.

5.3. Communication (opération 612)

5.3.1. Outils de communication

- Site internet

Le site internet, est mis à jour autant que nécessaire, notamment par l'intégration de rapports et de divers documents, à travers la rubrique « ressources » et « actualité ». A noter l'intégration au portail d'accueil du site internet de la RNR des chaumes du Rothenbach. Les données récoltées via *Google analytic* montrent que le nombre de personnes qui ont visité le site internet des Réserves Naturelles gérées par le PNRBV s'élevait à 3 531 (en légère baisse à 2023). Cependant, il est possible de constater un meilleur taux d'engagement de la part des visiteurs (+6,1%). Cela se traduit notamment par une hausse du nombre de pages consultées s'élevant à 25 148 pages vues contre 9 512 pages en 2023 et une amélioration significative de la durée moyenne des visites passant de 1m06 en 2023 à 4m07 en 2024. Ceci est un point positif et encourageant dans la mesure où le trafic semble plus qualitatif que l'année précédente.



Enfin, la fréquentation du site est fluctuante au cours de l'année, avec une chute de trafic enregistrée entre le mois de mai et juillet. Ce phénomène semble se répéter chaque année. Il serait judicieux d'analyser en profondeur la cause et de mettre en place des actions SEO concrète pour inverser la tendance.

- Azuré

Les gestionnaires ont participé aux comités de rédaction et de relecture du numéro 36 de l'azuré, la revue des gestionnaires des milieux naturels remarquables de BFC.

- Plaquette d'information de la réserve naturelle

Une réflexion, engagée depuis 2022 a été menée dans le but de rééditer la plaquette de présentation de la réserve naturelle qui est distribuée notamment sur le terrain au public. Ce travail de fond et de forme a abouti à l'impression de 1000 exemplaires de la nouvelle plaquette actualisée début 2025. Un grand merci à Lucile Demaret, technicienne sur la RNN du Grand Ventron pour le travail conséquent de mise en forme (et sa patience !).



5.3.2. Autre communication interne

L'azuré, ainsi que le rapport d'activité ont été diffusés au sein du pôle environnement du PNRBV et aux différents services et personnels de terrain de l'ONF, agence Nord Franche-Comté et autres. Le rapport d'activité 2023 a été présenté aux Unités Territoriales ONF concernées par la RNBC au cours du printemps.

5.3.3. Bilan Presse

Les gestionnaires ont été interviewé par France Bleu Belfort pour une émission radio le Baladeur du 16/01/2024 : <https://www.francebleu.fr/emissions/le-baladeur-de-france-bleu-belfort-montbeliard/role-et-missions-de-l-onf-l-office-national-des-forets-4210632>

Un article de l'Est Républicain relatif à la cueillette de la myrtille fait mention de la RNBC le 26/07/2024. Les gestionnaires ont par ailleurs des échanges ponctuels avec Véronique Olivier, journaliste à l'Est Républicain.

Un long article sur le site internet d'Ornithomédia, corédigé avec les gestionnaires de la RNBC, traite de l'observation des oiseaux dans la réserve naturelle des Ballons comtois. Cet article a fait l'objet de plusieurs allers-retours courant 2024 pour une mise en ligne en septembre : <https://www.ornithomedia.com/magazine/observer-france/observer-les-oiseaux-dans-la-reserve-naturelle-des-ballons-comtois-a-la-decouverte-des-vosges-meridionales/>

5.4. Veille sur les mentions RNBC sur tous les supports (opération 613)

Les gestionnaires restent vigilants à ce que les dépliants ou les panneaux promotionnels de sentiers de randonnées traversant la RNBC fassent bien mention de la réglementation, notamment concernant l'interdiction des chiens.

6. GESTION ADMINISTRATIVE & RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES

6.1. Comité consultatif

Cette instance a pu se tenir en présentiel à une reprise le 28/03/2024 à la salle du conseil municipal de la mairie de Lure. Nous remercions M le maire Eric HOUILLEZ pour cette aimable mise à disposition ainsi que M le sous-préfet Pierrick LOZÉ pour sa présidence.

Par ailleurs, une consultation électronique a été menée en août 2024 dans l'objectif de recueillir l'avis du comité consultatif au sujet de travaux (ENEDIS et ONF).

Le tableau ci-dessous récapitule les autorisations obtenues en 2024 ainsi que leur état d'avancement.



Intitulé	Etat d'avancement
Aménagements pastoraux sur la chaume du Ballon de Servance (PNRBV)	Non commencé, devis signé
Sécurisation P165 FD Saint Maurice et Bussang (ONF88)	Réalisé en 2024
Etude ornithologique (CDEE)	Partiellement réalisé en 2024
Carré STOC (ONF 25)	Débuté en 2024
Indices de changements écologiques (FDC70)	Non commencé
Inventaire des pelouses sèches à <i>Atocion rupestre</i> (CBNFC-ORI)	Non commencé
Observatoire des forêts comtoises (Université FC)	Débuté en 2024
Entretien de la ligne électrique du Ballon de Servance (ENEDIS)	Non commencé
Remise en état d'infrastructures forestières à la suite d'exploitations (ONF70)	Fait pour secteur grande goutte, reste à faire RF goutte des saules

Les autorisations obtenues les années précédentes et qui sont toujours valables ou dont les projets sont en cours de réalisation sont reprises en **annexe 2**.

6.2. Evaluation du plan de gestion 2015 - 2024

La première réunion du groupe de travail concernant l'écriture du nouveau plan de gestion s'est tenue le 10/10/2024. Ce groupe, composé de 5 représentants du comité consultatif et des 2 rapporteurs du CSRPN a pour objet d'aider les gestionnaires et de valider les différentes étapes dans le cadre de l'écriture du plan de gestion 2026 - 2035. L'objet de cette première rencontre était de travailler sur l'évaluation du plan de gestion 2015 -2024, le matin en salle à l'Espace Nature Culture et l'après-midi sur le terrain sur le Ballon de Servance et dans la forêt domaniale de Saint-Antoine. Le compte rendu de cette rencontre est disponible en annexe 3.

6.3. Mouvement de personnel

6.3.1. Personnel

- Côté PNRBV : aucun changement
- Côté ONF :
 - ❖ Arrivée de Sébastien DEHON sur le triage de Plancher-les-Mines au 01/01/2024
 - ❖ Arrivée de Marc JACQUET en tant que responsable du service forêt au 01/01/2024
 - ❖ Départ du directeur d'agence Eike WILMSMEIER et arrivée de son successeur Nicolas DERICBOURG.

6.3.2. Stagiaires

- Accueil de Gabriel GIBERT, élève de 2nd au lycée Germaine TILLON de Montbéliard pour un stage de 2 semaines du 17/06 au 28/06.
- Accueil de Sarah LEGIEMBLE, master 2 GDE université de Franche-Comté pour étude sur les tourbières du Rossely, durée de 6 mois du 01/03 au 30/08.

- Accueil ponctuel de Carla VANDEKERKHOVE, doctorante à l'université de Lorraine
- Accueil ponctuel de Mathis METZGER, étudiant en licence SVE à l'université de Franche – Comté

6.4. Formation du personnel

Dates	Thème	Lieu	Personnel ayant bénéficié de la formation
14/02	Protocole DEPERIS	Montbéliard	ONF
16 et 17/05/2024	Conduite de réunion	Dijon	ONF
18/09/2024	Gestion des espaces sylvopastoraux	Labergement Saint Marie	ONF et PNRBV
07 et 08/10/2024	Marteloscope futaie irrégulière de hêtre	Auxelles-Haut	ONF
20/10/2024	Prévention et gestion des espèces exotiques envahissantes	Dijon	ONF
18 et 19/12/2024	Formation Sauveteur Secouriste du Travail	Besançon	ONF

6.5. Autres relations partenariales et ouverture sur l'extérieur

- 12/01 : Réunion annuelle du réseau loup-lynx à Vesoul (70),
- 18/01 : Forum des gestionnaires d'aires protégées sur le territoire du PNRBV à Gérardmer (88),
- 25/01 : Réunion d'échange autour de la stratégie « Sylvae » avec le CEN FC (visio),
- 08/02 : Rencontre du Pôle forêt de RNF (visio)
- 15/02 : Réunion du comité "Environnement Bois Forêts" de la commune d'Auxelles-Haut (90)
- 29/02 : Réunion sur la thématique "chamois" avec la FDC 70 à Belfahy (70),
- 29/03 : Réunion du Comité Opérationnel de Lutte contre la Délinquance Environnementale (COLDEN) au tribunal judiciaire de Vesoul (70)
- 09/04 : Rencontre de la DDT 90 à Belfort sur le sujet des manifestations sportives à Belfort (90)
- 25/04 : Assemblée générale de la MNVS à Château-Lambert (70)
- 13 et 14/05 : Accueil du Département Territoire Site et Paysage de la DREAL BFC sur la RNBC,
- 23/05 : Réunion de la sous-commission départementale sur les feux d'espaces naturels à la préfecture de Vesoul (70),
- 28/05 : Réunion du comité de pilotage de l'OGS Ballon d'Alsace à la Planche des Belles Filles (70),
- 26/06 : Accueil d'une sortie terrain en marge du congrès national Natura 2000 au ballon de Servance (70)
- 29/08 : Présentation et échanges sur le stage Rossely à l'UT ONF de Plancher Bas (70),
- 05/09 : Rencontre du Pôle forêt de RNF (visio),
- 09/09 : Réunion du Groupe expert à Belfahy (70),
- 12/09 : Participation à la soutenance de stage de Sarah LEGIEMBLE à Montbéliard (25),
- 24/09 : Réunion du comité technique de l'OGS Ballon d'Alsace à la maison du tourisme du ballon d'Alsace,
- 23/09 : Réunion du comité technique sur le programme de renforcement du Grand tétras à la Bresse (88),
- 24/09 : Réunion sur le lynx et sa connectivité Jura/Vosges avec l'OFB et l'ONF (visio),
- 15/10 : journées des gestionnaires de RN BFC à Gevry (39),
- 18/10: Participation au lancement de l'étude prospective de développement touristique pour la planche des belles filles (70),
- 07/11 : Rencontre du Pôle forêt de RNF (visio),
- 13 et 14/11: visite de la DREAL sur la RNBC pour la mise en place de la démarche Natur'Adapt,
- 29/10: Rencontre dans le cadre d'un séminaire participatif pour l'étude prospective de développement touristique pour la planche des belles filles à Ronchamp (70),
- 02 et 03/12: Rencontres du Pôle forêt de RNF à Autrans (38),
- 05/12 : Réunion de la Cellule de veille loup à Vesoul (70)
- 06/12 : Réunion avec le représentant local de l'OCS (Jean Claude Grégy) à Château-Lambert (70)
- 12/12 : Réunion de la Cellule de veille loup à Belfort (90)

7. BILAN FINANCIER 2024

Convention 2024 de financement Etat - Réserve naturelle nationale des Ballons Comtois - ONF

Convention du 12/03/2024 "Programme d'actions 2024 dans la RNBC"

83 639,00 € attribués pour le budget 2024

Objectifs et actions	Intitulés	Gestionnaire coordinateur	Nombre de jours ONF prévisionnel	Nombre de jours ONF réels*	Frais de personnel		Frais de mission		Prestations de service		Frais divers et fournitures		Frais de structure		Bilan du financement	
					Attribué	dépensé	Attribué	dépensé	Attribué	dépensé	Attribué	dépensé	Attribué	dépensé	ONF versé	Etat subvention versée
OLT 1	Assurer un état de conservation optimal pour les habitats et les espèces à forte valeur patrimoniale															
OMT 11	Suivre et préserver les espèces rares et/ou menacées en cohérence avec leur aire de présence sur le massif vosgien (hors grand tétras)	PNRBV	9	11	4 941	6 039	826,89	826,89								
OMT 12	Assurer une gestion conservatoire des chaumes, plains et prairies	PNRBV	5	3	2 745	1 647	225,51	225,51								
OMT 13	Assurer une gestion conservatoire des milieux tourbeux et de leur bassin versant	ONF/PNRBV	4	6	2 196	3 294	451,03	451,03								
OLT 2	Favoriser le caractère naturel et une diversité optimale sur l'ensemble du massif forestier				-	-	-	-								
OMT 21	Favoriser, sur l'ensemble du massif forestier, la représentation des stades sylvigénétiques terminaux ou des arbres à forte valeur écologique	ONF/PNRBV	9	8	4 941	4 392	601,37	601,37								
OMT 22	Appliquer une sylviculture favorable à la biodiversité	ONF	8	10	4 392	5 490	751,72	751,72								
OMT 23	Suivre l'état de conservation des habitats forestiers	ONF/PNRBV	5	6	2 745	3 294	451,03	451,03								
OMT 24	Minimiser les impacts des infrastructures et des activités humaines existantes par un entretien et une utilisation cohérents avec les objectifs de la réserve naturelle	ONF/PNRBV	3	4	1 647	2 196	300,69	300,69								
OLT3	Augmenter la viabilité de la sous-population de grand tétras des Ballons Comtois, en tant que noyau vosgien de population				-	-	-	-								
OMT 31	Assurer la quiétude des zones vitales	ONF/PNRBV	5	5	2 745	2 745	375,86	375,86								
OMT 32	Préserver et améliorer des habitats (potentiellement) favorables	ONF	5	4	2 745	2 196	300,69	300,69								
OMT 33	Connaître et suivre l'espèce et son habitat	ONF/PNRBV	2	1	1 098	549	75,17	75,17								
OLT4	Maîtriser la fréquentation				-	-	-	-								
OMT 41	Etablir et actualiser la politique d'accueil sur le massif des Ballons Comtois	ONF/PNRBV	2	2	1 098	1 098	150,34	150,34								
OMT 42	Faire respecter la réglementation de la réserve naturelle	ONF	8	6	4 392	3 294	451,03	451,03								
OLT5	Connaître le patrimoine naturel de la réserve & favoriser la recherche fondamentale				-	-	-	-								
OMT 51	Améliorer la connaissance de la biodiversité à l'échelle de la réserve naturelle	ONF/PNRBV	5	7	2 745	3 843	526,20	526,20								
OMT 52	Organiser les données naturalistes et la connaissance	ONF/PNRBV	3	3	1 647	1 647	225,51	225,51								
OLT6	Faire découvrir et comprendre les enjeux de la réserve				-	-	-	-								
OMT 61	Informers les publics de l'existence et des enjeux de la réserve naturelle	ONF/PNRBV	5	5	2 745	2 745	375,86	375,86		-						
OMT 62	Echanger avec les publics pour développer l'appropriation locale	ONF/PNRBV	10	8	5 490	4 392	601,37	601,37								
OLT7	Préserver les autres patrimoines				-	-	-	-								
OMT 71	Préserver les patrimoines historique, culturel, paysager et géologique	ONF/PNRBV	0	0	-	-	-	-								
OMT81	Gestion et veille administrative				-	-	-	-								
OMT 811	Veille sur les politiques en faveur des espèces et des habitats	ONF/PNRBV	4	4	2 196	2 196	300,69	300,69								
OMT 812	Gestion administrative et budgétaire	ONF/PNRBV	18	21	9 882	11 529	1 578,60	1 578,60								
Hors PG	Evaluation et écriture du nouveau plan de gestion	PNRBV/ONF	24	20	13 176	10 980	1 503,43	1 503,43								
	Frais de structure du gestionnaire ONF												33 232	33 232	33 232,00	
	TOTAL		134	134	73 566 €	73 566 €	10 073 €	10 073 €	- €	- €	- €	- €			33 232,00	83 639,00
													Total prévisionnel	116 871,00 €		
													Total dépensé	116 871,00 €		
													Dont financement ONF	33 232,00 €		
Bilan de la convention			Total prévisionnel 116 871,00 €		* Répartition du temps de personnel: Hervé Vigoureux: 134 jours du 01/01 au 31/12/24											
			Total dépensé 116 871,00 €													
			Part de financement ONF 33 232,00 €													

Convention 2024 de financement DREAL - programme d'action 2024 de la réserve naturelle nationale des Ballons Comtois - PNRBV														
Objectifs et actions	Intitulés	Gestionnaire coordinateur	Nombre de jours PNRBV prévisionnel	Nombre de jours PNRBV réel	frais de personnel (conservateur, garde-technicien, chargé d'étude, animateur)		frais de mission		prestations de service		acquisition de matériels		frais divers et fournitures	
					Attribué	dépensé	Attribué	dépensé	Attribué	dépensé	Attribué	dépensé, dont provision pour investissement	Attribué	dépensé
OLT 1	Assurer un état de conservation optimal pour les habitats et les espèces à forte valeur													
OMT 11	Suivre et préserver les espèces rares et/ou menacées en cohérence avec leur aire de présence sur le massif vosgien (hors grand tétras)	PNRBV	23,0	14,0	6 578,00	3 890,04	1 207,30	302,82						
OMT 12	Assurer une gestion conservatoire des chaumes, plains et prairies	PNRBV	19,0	18,0	5 434,00	5 001,48	997,33	389,34						
OMT 13	Assurer une gestion conservatoire des milieux tourbeux et de leur bassin versant	ONF/PNRBV	22,0	30,0	6 292,00	8 335,80	1 154,80	648,90	4300,00	4116,00				
OLT 2	Favoriser le caractère naturel et une diversité optimale sur l'ensemble du massif forestier													
OMT 21	Favoriser, sur l'ensemble du massif forestier, la représentation des stades sylvigénétiques terminaux ou des arbres à forte valeur écologique	ONF/PNRBV	5,0	5,0	1 430,00	1 389,30	262,46	108,15						
OMT 22	Appliquer une sylviculture favorable à la biodiversité	ONF	4,0	3,0	1 144,00	833,58	209,96	64,89						
OMT 23	Suivre l'état de conservation des habitats forestiers	ONF/PNRBV	2,0	5,0	572,00	1 389,30	104,98	108,15						
OMT 24	Minimiser les impacts des infrastructures et des activités humaines existantes par un entretien et une utilisation cohérents avec les objectifs de la réserve naturelle	ONF/PNRBV	2,0	4,0	572,00	1 111,44	104,98	86,52						
OLT3	Augmenter la viabilité de la sous-population de grand tétras des Ballons Comtois													
OMT 31	Assurer la quiétude des zones vitales	ONF/PNRBV	2,0	2,0	572,00	555,72	104,98	43,26						
OMT 32	Préserver et améliorer des habitats (potentiellement) favorables	ONF	3,0	4,0	858,00	1 111,44	157,47	86,52						
OMT 33	Connaître et suivre l'espèce et son habitat	ONF/PNRBV	1,0	1,0	286,00	277,86	52,49	21,63						
OLT4	Maîtriser la fréquentation													
OMT 41	Etablir et actualiser la politique d'accueil sur le massif des Ballons Comtois	ONF/PNRBV	4,0	6,0	1 144,00	1 667,16	209,96	129,78						
OMT 42	Faire respecter la réglementation de la réserve naturelle	ONF	12,0	14,0	3 432,00	3 890,04	629,89	302,82						
OLT5	Connaître le patrimoine naturel de la réserve & favoriser la recherche fondamentale													
OMT 51	Améliorer la connaissance de la biodiversité à l'échelle de la réserve naturelle	ONF/PNRBV	14,0	12,0	4 004,00	3 334,32	734,88	259,56						
OMT 52	Organiser les données naturalistes et la connaissance	ONF/PNRBV	3,0	7,0	858,00	1 945,02	157,47	151,41						
OLT6	Faire découvrir et comprendre les enjeux de la réserve													
OMT 61	Informers les publics de l'existence et des enjeux de la réserve naturelle	ONF/PNRBV	12,0	14,0	3 432,00	3 890,04	629,89	302,82						
OMT 62	Echanger avec les publics pour développer l'appropriation locale	ONF/PNRBV	59,0	51,0	13 869,10	10 617,66	3 096,98	1 102,43	4 690,00	5 185,00				
OLT7	Préserver les autres patrimoines													
OMT 71	Préserver les patrimoines historique, culturel, paysager et géologique	ONF/PNRBV	0,0	0,0	0,00	0,00	0,00	0,00						
OMT81	Gestion administrative et financière	/	46,0	45,0	12 040,90	11 446,66	2 414,59	973,35			0,00	3 100,00		
Hors PG	Evaluation et écriture du nouveau plan de gestion	/	48,0	40,0	13 728,00	11 114,40	2 519,57	865,20						
	TOTAL		281,0	275,0	76 246,00 €	71 801,26 €	14 750,00 €	5 947,55 €	8 990,00 €	9 301,00 €	0,00	3 100,00 €	- €	- €
													Montant attribué	99 986,00 €
													Montant dépensé	90 149,81 €
													Solde excédentaire	9 836,19 €

* Le solde excédentaire sera dépensé en 2025 :

- 5336 euros seront utilisés pour créer des panneaux d'information sur le bois mort et la sécurité en forêt, autour de la réserve intégrale dans la forêt domaniale du Ballon d'Alsace
- 4500 euros seront consacrés à la détermination de la faune non cible capturée par les pièges Barber lors de l'étude sur les araignées de 2023.

8. ANNEXES

Annexe 1 – affiche et flyer distribués pour la promotion des événements organisés par la RNBC dans le cadre de la journée internationale du lynx 2024.

JOURNÉE INTERNATIONALE DU LYNX

PROGRAMME DES ACTIVITÉS

SOIRÉES CINÉ-DÉBAT :
Mardi 11 juin à 20h - Foyer rural à Haut du Them – Château Lambert
Vendredi 14 juin à 20h - Médiathèque du Thillot
 Projection du film documentaire « Le retour fragile du lynx » de Laurent Geslin (52 mn) suivie d'un temps d'échange avec des spécialistes de l'espèce. Accès libre.

SORTIE TERRAIN :
Samedi 15 juin à 14h - parking de la Planche des belles filles
 « Dans les pas du lynx boréal » sur la réserve naturelle nationale des Ballons Comtois. Grand public, accès libre, chiens non autorisés.

JOURNÉE FESTIVE :
Mercredi 19 juin - Centre socioculturel la Haute Savoureuse à Giromagny.
 10h - Animation musicale par la médiathèque
 14h - Ateliers et jeu de piste
 Enfants et familles - Accès libre.

EXPOSITIONS :
 Visibles à la médiathèque du Thillot et au Centre Socioculturel la Haute Savoureuse durant tout l'évènement.

Logos partenaires : RNBC, Parc naturel des Ballons Comtois, MNRS, OCS, Préfet de la Région Bourgogne-Franche-Comté, Plan National d'Actions LYNX, SFEPM, WWF, Fondation Nature & Découvertes.

Annexe 2 – Suivi des autorisations dérogatoires au décret ou aux arrêtés préfectoraux obtenues avant 2024

Année de demande	Intitulé	Demandeur	Etat d'avancement
Travaux			
2023	Pose d'une barrière à l'entrée de la route militaire du Ballon de Servance	Ministère des armées	Non réalisé en 2024
2022	Travaux d'élargissement de la route forestière « le chemin Godignon » en forêt domaniale de Saint Maurice et Bussang	ONF 88	Non réalisé en 2023 et 2024
2022	Travaux de réfection du pont du Rahin sur la route forestière du Stalon en Forêt domaniale de Saint Antoine	ONF 70	Terminé en 2024, mais reste des déchets à évacuer
2021	Travaux pour la remise en état des aménagements des pistes de ski de fond du Ballon d'Alsace	SMIBA	Autorisation valable pour la durée des travaux, partiellement réalisés en 2021
Etudes scientifiques			
2022	Etude des micromammifères	Réseau naturaliste ONF	Etude menée en 2022, 2023 et 2024. Durée 5 ans.
2022	Inventaire des mollusques	CBNFC-ORI	Partiellement réalisé en 2022, rien en plus en 2023 et 2024 – fin en 2025
2021	Prolongation des études scientifiques concernant les inventaires des hétérocères (OPIE FC), des coléoptères aquatiques (OFB) et des bryophytes (SBFC)	Divers	Terminé – à prolonger pour les hétérocères
2021	Inventaires mycologiques	SMPM	Autorisation pour 5 ans
2021	Inventaire bryologique stratifié de sites forestiers méconnus de la RNN des Ballons Comtois	SBFC	Opportunité de renouvellement : demande de renseignements en cours
2021	Etude bryologique	Denis Cartier (botaniste indépendant)	Autorisation pour 5 ans
2021	Etude concernant la reconstruction de l'historique des feux et des changements climatiques dans la région du Rhin supérieur pour les ~12'000 dernières années à partir d'enregistrements sédimentaires de zones humides	Université de Strasbourg	Autorisation valable pour la durée de l'étude, mais non réalisée. Demande de renseignements en cours
2020	Suivi des grands carnivores par pièges photographiques	OCS	Mise en œuvre à partir de 2020 – pas de limitation dans le temps

Annexe 3 – Compte rendu du groupe de travail concernant l'évaluation et l'écriture du nouveau plan de gestion 2026-2035 de la RNBC

<i>DATE REUNION</i>	<i>LIEU</i>	<i>OBJET</i>
10 octobre 2024	ENC CHATEAU-LAMBERT	Groupe de travail pour l'évaluation du plan de gestion 2015-2024

Présents : Daniel SUGNY et François GILLET, rapporteurs désignés du CSRPN BFC, Olivier POHL (AMM), Valentin HENNIAUX (MNVS), Katia VIDBERG (CD70), Thomas CHEVALIER (GTV), Hugo ALVES et Amélie CHRETIEN (DREAL BFC-en visio), Sébastien COULETTE (PNRBV, gestionnaire de la RNBC), Hervé VIGOUREUX (ONF, gestionnaire de la RNBC)

Le plan de gestion 2015-2024 de la RNNBC arrivant à échéance, les gestionnaires de la réserve ont procédé à son évaluation et présentent les résultats au groupe de travail, dans le but de recueillir les avis de chacun.

Pour rappel, une note présentant la méthodologie pour l'évaluation et la révision du plan de gestion a été présentée et validée au comité consultatif du 28/03/2024.

POUR INFORMATION :

Le matin (de 9h30 à 12h30), les gestionnaires présentent en séance un diaporama qui récapitule le budget et les moyens financiers dont ils ont disposé pendant la durée de ce plan de gestion. Ils présentent ensuite l'évaluation des actions ainsi qu'une ébauche des perspectives pour amorcer la discussion.

Les principales remarques sont les suivantes :

- H. ALVES précise que la phase ultime après le passage en CSRPN et CC sera une consultation publique.

Concernant la DCO (Dotation Courante Optimale), celle-ci présente des seuils selon la surface de la réserve. Une baisse du fonds vert est attendue pour l'année prochaine. Rappel de l'existence du dispositif des Obligations Réelles Environnementales (ORE) pour les propriétaires forestiers (dispositif foncier de protection de l'environnement basé sur le volontariat). Rappel de la possibilité d'instaurer un périmètre de protection de la RN, zone périphérique qui peut disposer d'une réglementation propre. Toutes les actions doivent être passées au crible de la méthodologie Natur'Adapt, c'est un thème chapeau. Bien intégrer les réflexions sur l'adaptation au changement climatique aux actions du futur plan de gestion.

- O. POHL : l'effet réserve est peut-être à évaluer dans le cadre de l'Opération Grand Site Ballon d'Alsace.

- K. VIDBERG : pour intégrer des clauses dans les baux de chasse communaux, possibilité de passer par la FDC (cela a été fait dans les Vosges). Commune de Servance : production d'un livret sur la géologie. Géocaching : responsables des sites internet généralement très compréhensifs.

- F. GILLET : pour bases de données Sigogne, peut-être relancer Agence Régionale de Biodiversité (ARB) et bases de données des conservatoires (Web'obs)

Pour la cartographie des cours d'eau : travail à faire avec des étudiants. Objectif à poursuivre dans le prochain PG de l'avis de tous.

- T. CHEVALIER : prépondérance du facteur humain (formation des forestiers...) pour faire passer les consignes environnementales. Gestion des abats issus de la chasse (pas d'éviscération en forêt).

- débat sur tétras : intérêt fort de l'habitat pour la biodiversité en général. Les Objectifs à Long Terme sont plutôt à réserver aux habitats et à la fonctionnalité des milieux. L'espèce est à prendre en compte au même titre que d'autres. Le grand tétras et la gélinotte pourraient être maintenus dans le prochain PG sous forme d'indicateurs de qualité d'habitat forestier (comme les libellules peuvent l'être pour les tourbières).

- suggestion d'ajout d'un objectif de bois mort en volume dans le prochain PG.

- suggestion d'ajout d'un objectif de gestion administrative et budgétaire dans le prochain PG, pour une gestion efficace et L'après-midi (de 14h à 16h) : visite de la P88 de la FD De Saint Antoine et du ballon de Servance. Penser aux chantiers bénévoles pour débroussaillage manuel de rejets (voir GTV). Il semble important d'aller plus loin dans le plan de gestion sur la gestion forestière : a minima indiquer les objectifs de zones en libre évolution, maintien bois mort, GB/TGB, maintien des érables, techniques alternatives etc....

Documents joints : Diaporama présenté en séance et Rapport d'évaluation : pour avis de tous les membres du GT

PROCHAINES ETAPES :

- Groupe de travail n°2 1^{er} semestre 2025 : présentation de l'état des lieux et des enjeux
- Passage au comité consultatif début avril
- Groupe de travail n°3 2^{ème} semestre 2025
- Passage au comité consultatif fin 2025-début 2026 pour stratégie et plan d'action
- Passage au CSRPN et consultation publique.



OFFICE NATIONAL DES FORETS

Agence Nord Franche-Comté
3 rue Parmentier - BP 14
70201 LURE Cedex

Téléphone :
03 84 30 09 78
Télécopie :
03 84 62 96 19



PARC NATUREL RÉGIONAL DES BALLONS DES VOSGES

Espace Nature Culture
Château-Lambert
35 chemin du Harderet
70440 HAUT-DU-THEM CHATEAU-LAMBERT

Téléphone :
03 84 20 49 84